



Co-funded by
the European Union

INVENTAIRE DES BONNES PRATIQUES DES CENTRES DE FORMATION FORESTIÈRE EN EUROPE

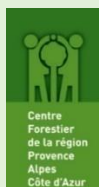


Partenaires du projet



CFPPA Ariège Comminges

Silvia García
silvia.garcia@educagri.fr



Centre Forestier de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Thomas Puccini
puccini@centre-forestier.org



PEFC Occitanie

Coralie Victoire
pefc.occitanie@gmail.com



Centre de Ciència i Tecnologia Forestal de Catalunya

Rosa Ricart
rosa.ricart@ctfc.cat



Asociación
Española para
la Sostenibilidad
Forestal

Asociacion Española para la Sostenibilidad Forestal

María Pérez
info@pefc.es



Natuurinvest/Inverde

Karina Abeels
karine.abeels@vlaanderen.be

Table de Matières

Introduction	4
1. Méthodologie de notre travail.....	6
1.1. Qu'est-ce qu'une Bonne Pratique ?.....	6
1.2. Collecte de données par le biais d'une enquête	7
1.3. Choix de la présentation des données.....	11
2. Présentation des résultats	14
2.1. Bonnes Pratiques en matière de formation.....	14
2.2. Bonnes Pratiques en matière d'environnement.....	25
2.3. Bonnes Pratiques de sécurité.....	35
2.4. Bonnes Pratiques en matière d'équipement.....	42
2.5. Bonnes Pratiques d'accessibilité	46
2.6. Coopération & promotion des Bonnes Pratiques.....	48
2.7. Bonnes Pratiques de Gestion & d'Administration	53
3. Visibilité, mise en œuvre et valeur ajoutée des Bonnes Pratiques	57
3.1. Objectifs et méthodes de l'analyse.....	57
3.2. Tendances générales.....	62
3.3. Tendances par catégorie	65
3.4. Perspectives à long terme.....	78
Conclusions	79
Annexes	81
Annexe 1: Aperçu des questions du questionnaire des différents partenaires	81
Annexe 2 : Aperçu des fiches de Bonnes Pratiques initiales et à fusionner.....	91
Annexe 3 : Cadre d'analyse.....	95
Annexe 4 : Analyse des données par indicateur.....	99



Introduction

Ce rapport présente les premiers résultats du projet Elite Forest Training (EFT). Ce projet, financé dans le cadre du programme Erasmus+ KA2, a débuté en novembre 2021 et durera 3 ans pour s'achever en 2024. Il réunit six organisations partenaires belges, françaises et espagnoles : le CFPPA Ariège-Comminges, le Centre Forestier de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, PEFC Occitanie, Natuurinvest/Inverde, CTFC et PEFC Espagne.

Avec ce projet, nous avons pour ambition de créer un Référentiel Qualité pour les centres d'Enseignement et de Formation Professionnelle (EFP) forestiers. Il s'agit d'améliorer la qualité des formations forestières et d'élagage ainsi que de garantir un niveau d'excellence pour les centres de formation forestiers. L'objectif de ce référentiel n'est pas d'évaluer les programmes de formations en eux-mêmes, mais plutôt d'évaluer les moyens et la manière dont ils sont mis en œuvre par les centres.

Par ce travail, nous contribuons aux objectifs généraux et spécifiques fixés par l'Union européenne dans le programme de financement Erasmus+ KA2 "Partenariats pour la coopération".

Les groupes cibles de notre projet sont les centres de formation professionnelle travaillant soit avec des jeunes, soit avec des personnes en formation continue. Les professionnels des secteurs de la foresterie et de l'élagage pourront bénéficier de notre travail. Par ailleurs, les autorités académiques pourront également adhérer à notre démarche.

Afin d'atteindre nos objectifs, nous travaillons en trois étapes. La première étape consiste à créer un inventaire des Bonnes Pratiques au niveau européen. Une partie de ces Bonnes Pratiques est issue des résultats de projets de coopération internationale antérieurs. Ce rapport est le produit de cette phase de travail.

L'étape suivante est la rédaction d'un cahier des charges, en tenant compte des Bonnes Pratiques identifiées, qui servira de cadre de référence pour un système de certification. La

dernière étape consiste en la création d'une check-list pour évaluer les critères du cahier des charges ainsi que d'un manuel de recommandations.

Avec ce rapport, nous voulons :

- Dresser un inventaire des Bonnes Pratiques mises en avant par des initiatives européennes ces 30 dernières années, en lien avec le travail forestier et d'arboriste-élagueur. Nous recensons également les projets européens qui les ont mises en œuvre.
- Analyser leur impact et leur intégration au sein des centres de formation ou dans les secteurs de la formation professionnelle.
- Faciliter la compréhension des résultats des initiatives européennes par les centres de formation et les professionnels et inciter les centres à intégrer ces "Bonnes Pratiques " dans un objectif d'amélioration.

Nous espérons que ce rapport sera utilisé par les centres de formation forestière et arboriste, mais aussi par les autorités académiques et les professionnels pour avoir une vue d'ensemble des innovations que l'UE a apporté au secteur forestier.

Ce document est composé de trois parties principales. Dans la première partie, nous détaillons notre méthode de travail et les outils que nous avons utilisés pour collecter les données et exploiter les informations recueillies. Ensuite, nous vous présentons les informations issues de notre enquête sous forme de fiches, avec les informations clés permettant de les caractériser.

Enfin, nous analysons l'intégration des Bonnes Pratiques, c'est-à-dire si elles sont connues, mises en œuvre et appréciées. Nous formulerons quelques conclusions et recommandations qui seront utilisées dans le développement des prochaines phases et des résultats du projet EFT, à savoir :

- Rédiger un cahier des charges, en tenant compte des Bonnes Pratiques identifiées, qui servira de cadre de référence pour notre système de certification.
- De créer une liste de contrôle et d'évaluation ainsi qu'un manuel de recommandations comme outils pour le système d'évaluation proposé.



1.

1. Méthodologie de notre travail

Dans ce chapitre, la méthodologie générale qui a été suivie pour la collecte des données de l'activité "Inventaire des Bonnes Pratiques forestières en Europe" sera présentée. Le coordinateur de cette première action était le partenaire du projet Natuurinvest/Inverde en collaboration avec les cinq autres partenaires. Ils ont apporté leur expertise et leur travail dans toutes les tâches assignées au début de l'activité.

1.1. Qu'est-ce qu'une Bonne Pratique ?

Tout d'abord, nous proposons de définir ce qu'est une Bonne Pratique. Il existe plusieurs définitions, présentées ci-dessous accompagnées de leurs références :

- "Les "Bonnes Pratiques "peuvent être définies de multiples façons. Cependant, le fil conducteur de la plupart des définitions implique des stratégies, des approches et/ou des activités dont la recherche et l'évaluation ont montré qu'elles étaient efficaces, efficientes, durables et/ou transférables, et qu'elles conduisaient de manière fiable à un résultat souhaité".¹
- "Une Bonne Pratique est définie comme "une initiative (par exemple, un projet, un processus, une technique) entreprise dans le cadre de l'un des axes prioritaires du programme, qui s'est avérée fructueuse dans une région et qui présente un intérêt potentiel pour d'autres régions. Un succès avéré signifie que la Bonne Pratique a

¹ *Que sont les "bonnes pratiques" ?* (2021, 13 octobre). Site web européen sur l'intégration. Consulté le 26 janvier 2023 à l'adresse https://ec.europa.eu/migrant-integration/page/what-are-good-practices_en.

déjà fourni des résultats tangibles et mesurables dans la réalisation d'un objectif spécifique."²

- "Une Bonne Pratique est un exemple concret (étude de cas) de l'application d'une méthode ou d'une technique qui a constamment donné des résultats supérieurs à ceux obtenus par d'autres moyens. L'étude de cas et l'approche connexe sont donc utilisées comme un point de référence par rapport auquel d'autres activités peuvent être mesurées. Les meilleures pratiques sont étroitement liées à l'expression "état de l'art", qui est parfois aussi utilisée pour désigner une collection d'exemples de Bonnes Pratiques "³

En premier lieu, les partenaires du projet ont listé des Bonnes Pratiques issues de leurs propres expériences. Certaines d'entre elles avaient été développées par ces mêmes partenaires dans le cadre de projets européens, tandis que d'autres provenaient d'autres organisations issues de différents pays de l'Union européenne. Enfin, il a fallu prendre en compte le fait que certaines Bonnes Pratiques n'étaient sans doute pas connues des partenaires.

1.2. Collecte de données par le biais d'une enquête

Afin de collecter les données nécessaires pour mieux connaître et caractériser les Bonnes Pratiques dans le secteur forestier et dans la formation professionnelle forestière, les partenaires du projet ont créé un questionnaire⁴.

L'objectif était d'identifier les pratiques forestières et arboricoles considérées comme de Bonnes Pratiques et d'évaluer leur intégration dans les centres de formation professionnelle.

L'échelle de travail de la recherche était l'Union européenne, mais des pratiques nationales, régionales ou locales ont été incluses lorsque cela était pertinent.

² Interreg Europe. (2022). Validation des bonnes pratiques - Note d'orientation du projet. Consulté le 26 janvier 2023, à l'adresse <https://www.interregeurope.eu/sites/default/files/2022-01/guidance.pdf>.

³ *Exemple de Bonne Pratique (meilleure pratique)* / *Eltis*. (s.d.). Consulté le 26 janvier 2023, à l'adresse <https://www.eltis.org/glossary/good-practice-example-best-practice>.

⁴ Pour plus de détails sur l'enquête, veuillez vous référer à l'annexe 1, p.81.

L'enquête a pris la forme d'un questionnaire Google Form et a été envoyée par courrier électronique aux groupes cible choisis afin de recueillir informations et données sans délai. Elle a été disséminée entre avril et juin 2022 dans 3 pays (Belgique, Espagne et France) et était disponible en 4 langues (anglais, français, néerlandais et espagnol).

Après l'envoi, nous avons effectué un suivi (par e-mail et/ou par téléphone) pour inciter les groupes cible qui n'avaient pas répondu à le faire. Ce suivi téléphonique a permis de comprendre pourquoi certaines personnes n'avaient pas répondu à l'enquête, de clarifier leurs réponses et de recueillir des informations supplémentaires sur les Bonnes Pratiques européennes dans le secteur forestier.

Comment nous avons sélectionné notre groupe cible

Trois types de groupes cible ont été identifiés pour notre enquête :

- Les centres d'EFP sont les principales cibles de notre enquête. Nous voulons connaître leurs méthodes de travail, savoir comment et dans quel but ils adoptent certaines pratiques.
- Les professionnels du secteur sont également ciblés. Ils mettent parfois en œuvre des pratiques que les centres d'EFP ne connaissent pas ou qu'ils considèrent peu importantes. Ces réponses peuvent mettre en évidence la proximité des écoles forestières avec le secteur professionnel.
- Les institutions, souvent les décideurs, sont les financeurs de la formation et peuvent être à l'origine de certaines initiatives avec plus ou moins de succès.

Vous trouverez ci-dessous un tableau du nombre de destinataires de l'enquête, classés par pays et par groupe cible :

<i>PAYS</i>	<i>Centres de formation</i>	<i>Institutions</i>	<i>Professionnels forestiers</i>	<i>Total</i>
France	57	32	55	144
Belgique	24	50	17	91
Espagne	25	3	10	38
TOTAL	106	85	82	273

Au sein des groupes cible, l'enquête a été disséminée selon les critères suivants :

- Organisations qui participent avec nous à d'autres projets et avec lesquels nous travaillons habituellement de manière régulière.
- D'autres organisations, qui bien que n'étant pas impliquées avec nous dans d'autres projets, sont actives dans le secteur forestier ou de l'élagage.

La prise de contact s'est faite en respectant le RGPD.

Ces acteurs clés sont considérés comme actifs et directement concernés par la mise en œuvre des activités futures et du cadre de référence que ce projet veut créer. Par ailleurs, il a également été demandé aux groupes cibles de transmettre l'enquête aux organisations de leurs propres réseaux.

Construction de l'enquête

Le contenu du questionnaire de l'enquête sur l'inventaire des Bonnes Pratiques était structuré comme suit :

Au début, un texte d'introduction expliquait que l'enquête faisait partie des activités du projet dans le cadre du financement européen Erasmus+ KA2.

Ensuite, quelques courtes questions concernant les données personnelles étaient prévues. Si les enquêtés souhaitaient connaître nos résultats, ils pouvaient indiquer leur adresse électronique afin d'obtenir un accès anticipé. En mentionnant son adresse électronique personnelle, l'enquêté exprime également son intérêt à participer aux futures activités du projet.

Outre les parties d'introduction susmentionnées, la section principale de l'enquête concernant l'inventaire de Bonnes Pratiques en Europe était divisée en six thématiques :

- Sécurité et qualité
- Approche pédagogique/didactique
- Administrative
- Matériau
- Environnement
- Mise en réseau et promotion

Sous chaque catégorie, un certain nombre d'exemples de Bonnes Pratiques était listé. L'enquêté devait évaluer ou donner le score qui lui semblait le plus approprié à chaque pratique en fonction de ses propres pratiques professionnelles. Pour ce faire, il devait cocher pour chaque pratique proposée le score attribué :

- Score 1 : inconnu
- Score 2 : connu, mais non mis en œuvre dans votre organisation
- Score 3 : souhaite mettre en œuvre à l'avenir
- Score 4 : mis en œuvre dans votre organisation sans valeur ajoutée
- Score 5 : mis en œuvre dans votre organisation avec une valeur ajoutée significative

En plus des questions fermées, le questionnaire prévoyait des questions ouvertes où l'enquêté pouvait entrer des informations concernant d'autres Bonnes Pratiques s'il les considérait comme pertinentes pour notre inventaire. ⁵

Nombre et type de répondants

Au total, 82 personnes ont répondu à l'enquête, ce qui représente un taux de réponse de 30 %. La majorité des répondants sont de nationalité française. Dans les tableaux ci-dessous, vous trouverez la répartition professionnelle des répondants à l'enquête.

Nombre de répondants par pays

<i>PAYS</i>	<i>Nombre de personnes ayant reçu l'enquête</i>	<i>Nombre de répondants</i>	<i>Taux de réponse par pays</i>
France	144	45	31 %
Belgique	91	14	15 %
Espagne	38	23	60 %
TOTAL	273	82	30 %

⁵ Pour plus de détails sur l'enquête, veuillez vous référer à l'annexe 1, p.81.

Nombre de répondants par pays et par groupe cible

<i>PAYS</i>	<i>Centres de formation</i>	<i>Institutions</i>	<i>Professionnels forestiers</i>	<i>Total</i>
France	33	1	11	45
Belgique	6	0	8	14
Espagne	19	1	3	23
TOTAL	58	2	22	82

Remarques concernant l'enquête

Peu de nouvelles Bonnes Pratiques ont été proposées dans les réponses à l'enquête. Néanmoins, les Bonnes Pratiques initialement listées se sont le plus souvent révélés pertinentes.

Sur la base des résultats de cette enquête, certains enquêtés ont été recontactés par courrier électronique ou par téléphone afin de clarifier ou d'expliquer leurs réponses, de proposer d'autres idées ou de discuter de Bonnes Pratiques que nous n'avions pas recensées au départ.

1.3. Choix de la présentation des données

Les résultats de l'enquête, l'expertise des partenaires et les entretiens réalisés ont permis d'établir une liste de Bonnes Pratiques mises en œuvre dans le secteur forestier, tant dans les centres de formation que chez les professionnels. Sur la base de chaque initiative de Bonnes Pratiques ou de certaines initiatives connexes et fusionnées, une fiche d'information a été élaborée, appelée "Fiche de Bonne Pratique".

Nous avons choisi de présenter nos résultats dans des fiches d'information afin de permettre aux centres de formation et aux professionnels de comprendre plus facilement la valeur ajoutée et l'utilité des pratiques européennes existantes et éprouvées liées aux Bonnes Pratiques. L'objectif est de convaincre les centres d'EEP de mettre en œuvre les Bonnes Pratiques là où elles peuvent être utiles et nécessaires.

Comment nous avons construit les fiches de Bonnes Pratiques

Sur la base des informations et des réponses concernant les initiatives de Bonnes Pratiques recueillies lors de l'enquête, les informations ont été classées en sept catégories différentes (en remplacement des six catégories que nous avons créé en amont de l'enquête par questionnaire):

- Formation
- Environnement
- Équipement
- Accessibilité
- Gestion & Administration
- Sécurité
- Coopération & Promotion

À l'intérieur de chaque catégorie, plusieurs Bonnes Pratiques sont présentées sous forme de fiches. Ces Bonnes Pratiques sont constituées d'un ou de plusieurs items. Les Bonnes Pratiques détaillées par ces fiches ont été identifiées sur la base des résultats qui ont été collectés en fonction des éléments suivants:

- Les réponses de l'enquête qui a été réalisée par chaque partenaire du projet dans son pays respectif.
- La base d'entretiens téléphoniques supplémentaires, si nécessaire, qui ont été réalisés dans le but de les clarifier afin de valoriser leur contribution.
- Sur la base d'autres informations provenant d'autres projets européens.

Une fiche de "Bonnes Pratiques" est un document qui synthétise les informations liées à une bonne pratique donnée.

Dans un premier temps, sur la base des réponses au questionnaire, nous avons obtenu une liste de 53 Bonnes Pratiques, regroupées en 7 catégories. Cependant, au fur et à mesure que le travail des partenaires progressait, sur la base de l'évaluation de cette première liste, des similitudes et des relations entre les différentes Bonnes Pratiques ont été observées. Il a donc été décidé de fusionner certaines des Bonnes Pratiques en une seule fiche. Cela a permis de réduire le nombre de fiches de Bonnes Pratiques et de les rendre plus lisibles.

Le résultat est un nouvel aperçu plus concis contenant 29 fiches de Bonnes Pratiques et organisé en 7 catégories. ⁶

Comment utiliser les fiches de Bonnes Pratiques ?

Les utilisateurs potentiels des fiches d'information sont :

- Les directeurs de centres de formation qui les utiliseront afin de vérifier si les Bonnes Pratiques mentionnées doivent être mises en œuvre dans leur centre de formation pour améliorer la qualité de la formation.
- Les formateurs, pour améliorer leur propre formation ou leçon.

Chaque fiche d'information se compose des parties suivantes :

- Catégorie : il s'agit de la thématique à laquelle appartient cette Bonne Pratique.
- Description : une description de ce en quoi consiste exactement la Bonne Pratique, des items qui la composent ou qui sont nécessaires pour la mettre en œuvre ainsi que les avantages de sa mise en œuvre.
- Documents exécutifs : documents de référence pour cette initiative : spécifications, normes, manuel de mise en œuvre, etc.
- Échelle : l'échelle à laquelle cette Bonne Pratique a été mise en œuvre (européenne, nationale, locale, etc.).
- Projets liés à : les projets qui ont été à l'origine de cette pratique ou qui y sont liés.

Un événement multiplicateur a déjà été organisé en Belgique pour présenter les premiers résultats des fiches d'information. Cela a donné lieu à quelques réactions et remarques de la part des participants. Lorsque cela était pertinent et nécessaire, ces commentaires ont été pris en compte et intégrés dans la rédaction des fiches d'information.

⁶ Pour plus de détails sur l'évolution des Bonnes Pratiques identifiées, veuillez vous référer à l'annexe 2, p.91.

2.

2. Présentation des résultats

2.1. Bonnes Pratiques en matière de formation

Apprentissage	
Catégorie	FORMATION
Description	<p>Quoi : L'apprentissage ou système de formation en alternance est un système de formation professionnelle qui combine l'apprentissage en entreprise et dans un centre de formation professionnelle.</p> <p>Comment :</p> <ul style="list-style-type: none">• Alternance entre formations professionnelles et stages professionnels• Intégrer l'intervention de spécialistes dans les cours de formation en collaborant avec des professionnels (Ex : entretiens professionnels, journées professionnelles).• Intégration de visites forestières (de quelques jours)• Création de passerelles entre les formations et/ou les secteurs de formation <p>La relation entre les sites de stage, les entreprises et les centres de formation professionnelle est cruciale pour le suivi de l'apprentissage des apprenants. Une relation fluide et continue entre le formateur responsable et l'entreprise, des visites et des appels téléphoniques ou des courriels renforcent l'attitude d'apprentissage de l'apprenti.</p> <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <p>Donner une plus grande importance à la pratique dans la formation professionnelle est essentiel pour que les apprenants atteignent des aptitudes et des compétences plus élevées. De petits ateliers, des exercices pratiques, des cas réels dans chaque matière et des stages rendent la</p>

	<p>formation professionnelle plus concrète et plus facile à apprendre pour les étudiants.</p> <p>D'autre part, un suivi étroit permet aux apprentis de bénéficier d'un meilleur retour d'expérience de la part des deux parties (centre d'EFP et entreprise) ainsi que d'une capacité de réaction plus rapide pour améliorer leur apprentissage.</p> <p>L'apprentissage permet aux étudiants d'avoir une meilleure vision de ce qu'ils peuvent faire et aussi de mettre en pratique ce qu'ils ont vu en théorie. Il développe également un esprit critique professionnel et une meilleure vision de ce qui les attend dans le monde professionnel.</p>
Documents exécutifs	<p>Ley Orgánica de Formación Profesional (Espagne)</p> <p>Portail de l' Alternance (France)</p> <p>Accueil Duaal Leren;Apprentissage - Emploi, affaires sociales et inclusion - Commission européenne (europa.eu):Réseau européen des apprentis - Par des apprentis, pour des apprentis</p>
Échelle	<p>Cette Bonne Pratique est mise en place ou en cours de développement à l'échelle nationale dans différents pays d'Europe.</p>
Projets en rapport avec	<p>Non lié aux projets</p>

Formation à la tronçonneuse et évaluations pour la certification selon les normes européennes de la tronçonneuse (ECS-ECC) et la procédure EFESC

Catégorie	FORMATION
Description	<p>Quoi : Le Conseil européen des compétences en matière de foresterie et d'environnement (EFESC) est une organisation composée de représentants du secteur et d'organisations qui gèrent et contrôlent les processus de certification des compétences au niveau national.</p> <p>Les objectifs d'EFESC sont de définir et de maintenir des normes minimales dans les professions de plein air telles que la sylviculture, l'aménagement paysager, l'arboriculture et l'horticulture. Ces normes peuvent être appliquées dans tous les pays européens.</p> <p>Comment :</p> <p>En établissant des normes, EFESC contribue à améliorer la santé, la sécurité et la mobilité des acteurs du milieu forestier grâce à l'interchangeabilité des certificats.</p> <p>ECC : Seuls les centres d'évaluation accrédités sont autorisés à délivrer des formations ECC (European Chainsaw Certificate) et à remettre des certificats aux personnes ayant réussi les évaluations. Trouver des titulaires de certificats, des évaluateurs et des centres d'évaluation - Efesc</p> <p>ECS (European Chainsaw Standards) : normes de certification élaborées par l'EFESC pour un travail sûr, ergonomique et efficace avec des tronçonneuses à différents niveaux : Certificat européen de tronçonneuse - Efesc</p> <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Certifier les aptitudes et les compétences des utilisateurs de tronçonneuses.• Pour accréditer et promouvoir la reconnaissance des qualifications individuelles dans tous les pays partenaires européens.• Faciliter la mobilité des travailleurs de la forêt et des espaces verts au sein de l'Union européenne.• Mise en réseau à l'échelle européenne de centres de formation et/ou d'évaluation.

	<ul style="list-style-type: none"> • Interchangeabilité des certificats.
Documents exécutifs	<p>Manuel ECC-01-03-12 (efesc.org)</p> <p>Téléchargements - Efesc</p> <p>Comment obtenir mon certificat ? - Efesc</p> <p>Vidéos éducatives - Efesc</p>
Échelle	<p>Cette Bonne Pratique est mise en œuvre au niveau national en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne, en France, en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Roumanie et au Royaume-Uni.</p>
Projets en rapport avec	<p>EFESC a été créé en 2009 par les membres d'un projet européen Leonardo (Inverde (Natuurinvest) Belgique, IPC Pays-Bas, CTFC Espagne, Centre Forestier de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur France, KWF Allemagne, BMNT Autriche, Efesc Italia onlus, CPPP Roznov Roumanie, City & Guilds (NPTC) UK).</p> <p>Informa+ Interreg Alcotra</p> <p>PYREMPFOR Interreg POCTEFA</p>

Apprentissage en ligne et hybride

Catégorie	FORMATION
Description	<p>Quoi : Utilisation de supports de formation numériques interactifs à travers une plateforme LMS (Learning Management System), de façon 100% en ligne ou mixte. Ces modalités de formation permettent une plus grande flexibilité, tant pour le formateur que pour l'étudiant, sans qu'il soit nécessaire de se déplacer au centre de formation.</p> <p>Comment :</p> <p>Les plateformes LMS (Chamilo, Moodle, etc.) permettent de créer des exercices interactifs conviviaux et des contenus à utiliser pendant les cours. Le contenu peut également être téléchargé pour une utilisation hors ligne.</p> <p>Le type de contenus qui peut être utilisé sur ces plateformes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Quizz• Exercices en ligne• Vidéos (avec l'outil H5P, vous pouvez, entre autres, créer des vidéos qui s'arrêtent à un moment précis pour interroger l'apprenant qui doit répondre correctement afin de poursuivre la vidéo.• Dessins• Jeux de Riddel <p>Veuillez noter que pour utiliser certains de ces outils, vous devez acheter une licence et dans certains cas, ils peuvent être coûteux (par exemple: H5P ou Asynchrone).</p> <p>Pourquoi (intérêt/objectifs)</p> <p>Selon le type d'utilisateur :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les étudiants : Ils ont une vue d'ensemble de leurs cours passés et à venir. Ils ont accès aux informations pratiques et aux supports de cours. Les évaluations et les certificats de participation peuvent également être à leur disposition à travers le LMS. Ce mode leur permet de choisir ce qu'ils veulent apprendre et à quel moment. Il leur permet également de se former en dehors des centres de formation. En formation mixte, il leur permet d'arriver mieux préparés aux sessions de formation pratique.• Les formateurs : Ils ont une vue d'ensemble de leurs formations grâce à un tableau de bord. Ils ont accès aux listes

	<p>d'apprenants, aux pages de formation et aux évaluations. Il n'y a pas de limites à la création de supports ou de situations d'évaluation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administration : Ils ont accès à l'inscription aux cours de formation, aux évaluations et aux décomptes de présences. Ils peuvent créer des rapports automatiques à partir du LMS. <p>Ces modalités permettent d'élargir les capacités des étudiants et d'atteindre davantage d'objectifs.</p>
Documents exécutifs	<p>Manuels LMS (ex: manuel Chamillo)</p> <p>TOTARA LMS</p> <p>Matériel de formation numérique</p>
Échelle	Cette Bonne Pratique est développée à l'échelle internationale.
Projets en rapport avec	Non lié à un projet

Qualification "European tree worker" (ETW)

Catégorie	FORMATION
Description	<p>Quoi : La certification ETW couvre des opérations liées aux arbres d'agrément dans le but de maintenir les arbres en bonne santé et les opérateurs en sécurité. La certification ETW couvre les connaissances arboricoles ainsi que les questions de conservation, de protection de l'environnement et des règles de sécurité.</p> <p>Comment :</p> <p>La certification ETW est une certification européenne. Ce diplôme est reconnu mutuellement par tous les pays membres de l'ETW et conduit à une coopération internationale et à une qualité transfrontalière. Ainsi, les employés peuvent suivre une formation d'excellence et les employeurs disposent d'une main d'œuvre hautement qualifiée. Dans le même temps, la coopération européenne s'en retrouve renforcée.</p> <p>Assurer un environnement de travail sûr, conformément aux meilleures pratiques de travail et aux normes européennes.</p> <p>Certificat ETW attesté et contrôlé par le Conseil européen de l'arboriculture.</p> <p>Chaque certification ETW est supervisée par un superviseur international de l'EAC (European Arboricultural Council).</p> <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour garantir un niveau élevé d'opérations de soin aux arbres, un niveau commun de formation qualifiée et pour faciliter le mouvement international des travailleurs européens de l'arbre.• Permettre à chaque pays d'avoir de bonnes chances d'obtenir des appels d'offres européens dans le cadre d'une concurrence loyale dans le domaine de l'arboriculture.
Documents exécutifs	Manuel de l'ETW
Échelle	Cette Bonne Pratique a été acceptée dans 25 pays européens en 1999.
Projets en rapport avec	Technicien européen de l'arbre (ETT), projet Leonardo Da Vinci. Normes techniques dans le domaine des arbres (TEST), projet Erasmus+.

Chantiers pédagogiques

Catégorie	FORMATION
Description	<p>Quoi : Choisissez les bons chantiers pédagogiques afin de rendre la formation plus performante. Le lieu peut être au centre de formation ou à l'extérieur, dans des lieux privés ou publics. Il doit y avoir un intérêt pédagogique.</p> <p>Comment :</p> <p>L'organisation, le choix, le nombre, la variété des chantiers pédagogiques sont liés à:</p> <ul style="list-style-type: none">• la difficulté et au niveau de formation• aux compétences et aux moyens d'apprentissage des apprenants• le niveau technique des stagiaires• rapport formateurs/stagiaires• de préférence 5 à 7 stagiaires par formateur (hors pré-requis) <p>Il est indispensable que le formateur puisse donner une formation personnalisée au stagiaire :</p> <ul style="list-style-type: none">• les équipements disponibles liés à l'emplacement• le lieu de travail doit être adapté au maximum pour convenir aux stagiaires en situation de handicap <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Préparation progressive des stagiaires à la réalité du terrain• Aider les stagiaires à atteindre les différents objectifs de formation en suivant individuellement leurs progrès• Tester :<ul style="list-style-type: none">○ différents équipements et machines○ techniques adaptées à la situation de travail (Ex : ergonomie)
Documents exécutifs	<p>Normes de diplôme</p> <p>Santé et sécurité France décret</p> <p>Accords et domaine forestier</p>

	EFESC : Lignes directrices concernant les exigences du site et l'équipement des centres d'évaluation/des évaluateurs
Échelle	Cette Bonne Pratique est en cours de développement en France et également dans les pays européens membres d'EFESC.
Projets en rapport avec	FIFT Erasmus+



Communication par des signes dans la formation à la tronçonneuse

Catégorie	FORMATION
Description	<p>Quoi : Utiliser un langage gestuel de base (par exemple en levant le bras) pour communiquer avec les élèves qui travaillent avec des tronçonneuses sur les chantiers.</p> <p>Comment :</p> <p>Les formateurs et les stagiaires apprennent les signes avant de pouvoir se rendre sur les chantiers.</p> <p><i>Exemple : Pour indiquer que les stagiaires doivent cesser toute activité</i></p> <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <p>L'intérêt est d'assurer la sécurité des stagiaires et des formateurs tout en étant capable de communiquer si les stagiaires se placent en situation dangereuse avec la tronçonneuse. En travaillant avec la tronçonneuse, les stagiaires ne peuvent pas entendre leurs formateurs, qui doivent donc trouver un autre moyen de poursuivre la formation pendant les chantiers.</p> <p>Avantage de sécurité : le stagiaire est rapidement corrigé par le formateur lorsqu'il fait quelque chose de dangereux. Le formateur ne se met pas non plus en danger en intervenant.</p> <p>Avantage pédagogique : les stagiaires savent immédiatement ce qu'ils font mal et peuvent se corriger, sans avoir à arrêter tout ce qu'ils font pour que le formateur les rejoigne.</p>
Documents exécutifs	Document de la boîte à outils d'Inverde sur les signes à utiliser dans la formation à la tronçonneuse
Échelle	Cette Bonne Pratique a été suggérée à l'origine par le centre de formation forestière de Meymac, mais est aussi mise en œuvre à différents niveaux nationaux, comme en Belgique par Inverde et d'autres centres de formation.
Projets en rapport avec	Non lié à un projet



Formation des formateurs

Catégorie	FORMATION
Description	<p>Quoi : Les centres doivent maintenir les compétences des formateurs techniques et leur permettre de développer de nouvelles compétences.</p> <p>Comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un protocole général (évaluation interne et externe, fréquence de l'évaluation et axes d'amélioration, mise en place de clés d'auto-évaluation pour les formateurs). • Les formateurs sont régulièrement coachés/suivis par un autre formateur ou une personne extérieure à l'organisation. • Le centre de formation procède à un examen annuel des besoins de formation des formateurs afin d'établir un parcours d'amélioration individuel et d'évaluer les formateurs techniques sur le maintien de leurs compétences. • Il est également important de mettre en place des réunions régulières entre les formateurs d'un même centre de formation afin qu'ils puissent partager leurs connaissances, leurs opinions et leurs expériences pédagogiques. <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <p>Cela garantit que les formateurs savent transférer leur "savoir-faire" et maintenir un niveau de formation de qualité.</p>
Documents exécutifs	<p>Cartographie des compétences</p> <p>Formulaire d'entretien individuel</p> <p>Programmes de formation spécifiques (Ex : programme de formation des formateurs ECC, programme et méthodologie de recyclage des formateurs ECC, Forestry EduTrainer)</p>
Échelle	Cette Bonne Pratique est en cours d'élaboration au niveau européen.
Projets en rapport avec	<p>https://mestres-poctefa.fr/fr/home-francais/ Mèstres Interreg POCTEFA</p> <p>Formateur en foresterie Forestry EduTrainer EDUFOREST - Training and qualification for sustainable forest management - Formation et qualification pour la gestion durable des forêts - Forestry EduTrainer Français</p>

2.2. Bonnes Pratiques en matière d'environnement

Impact environnemental - Recyclage	
Catégorie	ENVIRONNEMENT
Description	<p>Quoi : Mettre en place des procédures pour réduire les déchets et la consommation de ressources primaires et promouvoir le recyclage.</p> <p>Comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traçabilité et suivi du traitement des déchets • Recyclage (déchets verts, déchets blancs) • Huiles • Réutilisation de l'eau • Achats raisonnés pour limiter la quantité de déchets • Systèmes d'économie d'eau et d'électricité • Remplacement des déchets par des matériaux biodégradables ou facilement recyclables. • Choisir des produits et des outils avec une importante durée d'utilisation • Toilettes sèches <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter la planète et ses ressources • Protéger les forêts contre les incendies et les parasites • Promouvoir l'économie circulaire • Réaliser les objectifs de développement durable • Adapter la formation à la société d'aujourd'hui, en enseignant des habitudes plus durables
Documents exécutifs	<p>Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives</p> <p>Directive sur la réglementation de la réutilisation de l'eau de l'Union européenne</p> <p>Recommandations de l'Agenda 2030 : ODD 13 ODD6 ODD12 ODD 15</p>
Échelle	Cette Bonne Pratique a été initialement recommandée au niveau international, et obligatoire au niveau européen.
Projets en rapport avec	Non lié à un projet

Implication dans les projets environnementaux

Catégorie	ENVIRONNEMENT
Description	<p>Quoi : Organiser ou participer à des projets liés à l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journée d'information ou de sensibilisation • Projet environnemental présentant un intérêt pédagogique • Foire, exposition, démonstration... • Publication d'informations sur le secteur forestier <p>Comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • "Graine de PEFC" (action PEFC pour la journée internationale des forêts) • Journée internationale des forêts • Forêt Nature • Propopulus • Stand aux foires forestières et agricoles (Ex : Expobiomasa...) • Être présent aux foires commerciales et de formation • Être membre d'interprofessions connexes • Actions de sensibilisation aux labels Gestion Durable des Forêts • Soutien ou partenariat avec des organisations impliquées dans la gestion durable des forêts et les questions environnementales (par exemple, campagnes PEFC/FSC). <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser aux enjeux écologiques du secteur • Améliorer l'image du centre • Diversifier les compétences des stagiaires • Obtenir plus de partenariats
Documents exécutifs	Documents liés à chaque initiative particulière.
Échelle	Cette Bonne Pratique peut être mise en œuvre partout au niveau international à l'initiative du centre d'EEP.
Projets en rapport avec	Projet MIDMACC Life Vie+Reb LIFE Soria ForestAdapt Allez Madera

Les apprenants comme agents de lutte contre le changement climatique

Catégorie	ENVIRONNEMENT
Description	<p>Quoi : Intégrer dans les différents cours de formation les composantes liées à la gestion durable des forêts et les Bonnes Pratiques associées (tout en sensibilisant à leur importance) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les principes de la gestion forestière durable et les Bonnes Pratiques à respecter dans la forêt• La réglementation forestière associée• Labels de gestion forestière durable existants• Des outils numériques et papier pour mettre en œuvre ces Bonnes Pratiques (Pictocitanie, géoportail,...).• Nouvelles technologies pour limiter l'impact sur la forêt <p>Comment :</p> <p>Ces modules de formation peuvent comporter un volet théorique et un volet de terrain, impliquant des professionnels du secteur (ONF, CNPF, opérateurs, PEFC, etc.) et des travaux pratiques.</p> <p>Un voyage d'études dans un autre pays/une autre région peut également être l'occasion de découvrir d'autres façons de faire.</p> <p>Participez aux salons et foires pour découvrir les innovations :</p> <ul style="list-style-type: none">• Visite de sites de travail dans des zones sensibles (cours d'eau, pentes raides, accès public élevé)• Visite d'une plantation ou d'un site de renouvellement de la forêt naturelle.• Visite d'une forêt avec plusieurs acteurs forestiers, pour comprendre la complexité de l'équilibre forestier (chasseur, naturaliste, office de tourisme, exploitant). <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <p>Le secteur forestier est essentiel dans la transition vers une économie verte. Il dispose de mécanismes de marché qui garantissent la durabilité de la matière ligneuse auprès des consommateurs : la certification forestière.</p> <p>Il est important d'impliquer tout le monde (secteur public, secteur privé et société) dans la transformation du secteur forestier et de sa chaîne de valeur</p>

	<p>vers la durabilité. À cette fin, il est nécessaire de sensibiliser et de former à l'importance de la gestion durable des forêts afin de promouvoir les avantages environnementaux et d'accroître sa productivité dans la bioéconomie.</p>
Documents exécutifs	<p>FORESTEUROPE</p> <p>Gestion durable des forêts PEFC ST 1003:2018-Exigences</p> <p>Norme nationale de gestion durable des forêts</p> <p>Règlement de l'Union européenne sur le bois (EUTR) n° 995/2010</p> <p>Nouvelle stratégie forestière de l'UE pour 2030</p> <p>Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT) - Proposition de plan d'action de l'UE</p>
Échelle	<p>Cette Bonne Pratique est en cours de développement à l'échelle internationale.</p>
Projets en rapport avec	<p>Forest Green Commerce</p>

Certification de développement durable

Catégorie	ENVIRONNEMENT
Description	<p>Quoi : Les certifications de développement durable attestent des démarches qualité de développement durable mises en œuvre par les centres de formation pour leurs stagiaires, qui s'engagent dans une dynamique d'amélioration continue vers les Objectifs de développement durable de l'ONU (LES 17 OBJECTIFS Développement durable (un.org)) et l'agenda 2030 pour le développement durable.</p> <p>Comment :</p> <p>Les centres de formation disposent de multiples moyens pour s'engager dans cette dynamique, qui peut souvent être accompagnée et rendue plus visible par une certification.</p> <p>Exemples au niveau des écoles générales (nationales) :</p> <ul style="list-style-type: none">• France : certification éco-école, label E3D• Espagne : certification Escuela Verde• Belgique : Écoles MOS et éco-écoles <p>Exemple lors des chantiers sur les Bonnes Pratiques environnementales :</p> <ul style="list-style-type: none">• Certification PEFC,• ETFQualiTerritoires (• en France)• Certification FSC <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <p>Il est important que les centres de formation forestière soient impliqués dans cette dynamique, car cela rend visible leur engagement envers les pratiques vertes et les objectifs de développement durable.</p> <p>Il replace le travail forestier dans le cadre des emplois verts.</p> <p>Elle revêt également une importance accrue pour les stagiaires, afin de développer leur esprit de citoyenneté et leur compréhension des défis d'aujourd'hui.</p>
Documents exécutifs	<p>https://www.eco-ecole.org/</p> <p>Label E3D</p>

	Projeto Escola Verde Accueil MOS (mosvlaanderen.be) PEFC FSC ETF QualiTerritoires
Échelle	Échelle nationale et internationale (PEFC et FSC)
Projets en rapport avec	"Graines de PEFC"

Politique d'achat durable

Catégorie	ENVIRONNEMENT
Description	<p>Quoi : Intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement dans les politiques d'achat de fournitures et d'équipements forestiers qui favorisent la gestion durable des ressources forestières.</p> <p>Comment :</p> <ul style="list-style-type: none">• Achat de fournitures respectant la gestion durable des forêts <p><i>Pour le bureau avec l'achat de fournitures durables et/ou certifiées :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Produits de papeterie (post-it, enveloppes...) et autres produits en papier (mouchoirs, papier toilette, gobelets en carton...) certifiés PEFC ou FSC.• Encres "vertes" avec cartouches d'impression recyclables pour imprimantes (par exemple "Imprim Vert", Ecolabel européen)• Mobilier en bois certifié PEFC/FSC• Choisissez le commerce local autant que possible. <p><i>Pour les équipements forestiers :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• L'achat d'huiles biologiques.• L'achat de kits d'absorption d'huile pour faire face aux pannes et aux ruptures en forêt et limiter la quantité d'huile déversée sur le sol. <p><i>Pour les formateurs, les stagiaires et le personnel :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Privilégiez les éditeurs certifiés PEFC/FSC lorsque vous choisissez des supports de formation en papier.• Promouvoir la fourniture de vêtements durables pour les uniformes (fibres forestières, upcycling...).• Introduire des produits certifiés PEFC issus du secteur alimentaire (miel, jambon, champignons, baies, etc.) dans les menus des cuisines.• Choisissez le commerce local autant que possible.• Travaillez avec des acteurs/fournisseurs qui sont certifiés comme ayant une gestion forestière durable et qui respectent le même cahier des charges.• Dans le cadre des commandes, encourager les fournisseurs partenaires à entrer dans ces processus de certification en leur demandant expressément d'avoir des produits certifiés.

	<ul style="list-style-type: none"> • S'ils sont certifiés, vérifiez leur certificat d'engagement (par exemple, le certificat PEFC). • Affichez leur logo de qualité sur vos commandes dans la mesure du possible. Par exemple, utilisez des imprimeurs certifiés PEFC/FSC et demandez-leur d'apposer leur logo sur la brochure imprimée. <p>Des outils pour la mise en œuvre et le suivi de ces pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation du personnel avec la mise en place d'un référent privilégié en matière de qualité environnementale (lier la Responsabilité Sociale des Entreprises et les Objectifs du Développement Durable). • Engagement dans des démarches de qualité (ISO 14 001, PEFC, FSC, etc.) • Mise en œuvre et suivi des outils de traçabilité et d'évaluation. • Audit annuel interne et externe. <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <p>La mise en place de cette Bonne Pratique nous permet de respecter la planète et ses ressources, en ayant une meilleure gestion durable de l'activité. En outre, elle nous permet de contribuer aux ODD et favorise la sensibilité des futurs travailleurs forestiers aux exigences environnementales de la société actuelle.</p>
Documents exécutifs	Recherche de produits certifiés PEFC Recherche de produits certifiés FSC Règles PEFC sur les marques commerciales, PEFC ST 2001:2020 Règles des marques déposées FSC FSC-STD-50-001 V2-1 ES.
Échelle	Cette Bonne Pratique est en cours de développement à l'échelle internationale.
Projets en rapport avec	Campagnes PEFC

Utilisation de ressources renouvelables

Catégorie	ENVIRONNEMENT
Description	<p>Quoi : Le centre de formation doit utiliser des ressources renouvelables autant que possible.</p> <p>Comment : Cela signifie que l'énergie utilisée pour le chauffage, la climatisation ou l'électricité doit provenir de sources d'énergie renouvelables ou respectueuses de l'environnement et doit garantir de faibles émissions de carbone.</p> <p>Si le moyen de chauffage utilisé est le bois :</p> <ul style="list-style-type: none">• Inclure un pourcentage minimum de bois certifié dans l'approvisionnement (Ex : 50% de l'approvisionnement en copeaux de bois doit provenir de forêts certifiées PEFC/FSC)• Achetez auprès d'entreprises certifiées (PEFC/FSC ou autre système de qualité), les seules à pouvoir vendre du bois de chauffage certifié PEFC/FSC.• Utiliser du bois qui provient de l'exploitation de l'école. <p>En fonction du lieu, le centre de formation pourrait promouvoir l'autoconsommation en installant des panneaux solaires pour l'électricité des installations. En outre, le centre met en œuvre des mesures d'économie d'énergie basées sur une meilleure isolation et l'installation de technologies permettant de contrôler la consommation d'énergie.</p> <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <p>L'effort pour lutter contre le changement climatique en réduisant le réchauffement de la planète s'est accéléré et renforcé depuis l'Accord de Paris en 2015. La question de l'énergie est au cœur de cette démarche ; plus précisément, notre consommation énergétique mondiale et notre dépendance aux combustibles fossiles.</p> <p>Pour soutenir l'agenda mondial sur le climat, l'UE a proposé des objectifs pour 2030 afin de passer à une économie à faible émission de carbone et de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 %. En outre, elle propose que 27 % de l'énergie provienne de sources renouvelables et que l'efficacité énergétique soit améliorée de 30 %.</p>

	En bref, cette Bonne Pratique permet de réduire l'empreinte carbone, d'améliorer la politique de RSE (en respectant les objectifs de développement durable) et de faire face à la précarité énergétique.
Documents exécutifs	-Norme relative à l'empreinte carbone -Recherche de produits certifiés PEFC -Recherche de produits certifiés FSC
Échelle	Cette Bonne Pratique est en cours de développement à l'échelle internationale.
Projets en rapport avec	ClimACT Tr@nsener Social Vert Interreg Europe

2.3. Bonnes Pratiques de sécurité

Anticipation des risques liés à la sécurité	
Catégorie	SÉCURITÉ
Description	<p>Quoi : Afin de se préparer aux risques de sécurité, il est nécessaire de mettre en place des formations et des protocoles de sécurité spécifiques aux besoins des centres d'EFP, et de les valider à travers certaines certifications.</p> <p>Comment : Une fois les différents risques identifiés et hiérarchisés dans un document formel (Ex: DUERP en France), il faut choisir les bonnes formations et certifications, et mettre en place les protocoles nécessaires.</p> <p>Exemples de certification :</p> <ul style="list-style-type: none">• Utilisation sûre de la tronçonneuse (certification européenne de la tronçonneuse).• Travail en sécurité dans les arbres en hauteur (certificat européen de travailleur forestier).• Entretien sécurisé des espaces végétaux (Certificat européen de débroussaillage EFESC).• Certificat de secourisme (Sauveteur Secouriste du Travail),• Utilisation électrique sûre (HOB0).• Certiphyto <p>Exemples de formations :</p> <ul style="list-style-type: none">• Formations pour une meilleure ergonomie des techniques de travail (techniques SRT)• Organisation du chantier (formation à la sécurité sur le lieu de travail)• Formation au protocole de risque d'incendie• Formation au protocole CEVESO <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <ul style="list-style-type: none">• S'assurer que les stagiaires et les formateurs connaissent les risques qu'ils peuvent rencontrer• Pour se protéger et protéger les autres• Préparez vos stagiaires à la vie professionnelle.
Documents exécutifs	Droit européen du travail

	Code national du travail Document descriptif et référentiel de la formation Certificat de normes ou de manuels Recommandations de l'OIT
SCALE	Il est mis en œuvre dans tous les pays européens, mais il existe des différences (noms, normes...) dans les différents pays.
Projets en rapport avec	Non lié à un projet

Maintenance des machines

Catégorie	SÉCURITÉ
Description	<p>Quoi : Mettre en place une politique de maintenance préventive et régulière des machines.</p> <p>Comment :</p> <ul style="list-style-type: none">• Maintenir l'équipement dans un état optimal selon les instructions du fabricant.• Ne pas attendre qu'un composant soit cassé ou soit sur le point de se casser pour le changer. <p>Il est bon d'impliquer les stagiaires, qui apprennent ainsi à prendre soin de leurs principaux outils de travail (Ex : tronçonneuse).</p> <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <p>L'entretien préventif a pour but d'accroître la facilité d'utilisation, le coût et la longévité des équipements de production. Elle permet ainsi d'éviter de nombreuses fuites et pertes de matières polluantes dans la forêt et de maintenir les équipements d'une entreprise en état de fonctionnement fiable.</p> <p>Elle prolonge la durée de vie des équipements et réduit l'empreinte écologique et les dépenses du centre.</p> <p>Il garantit la conformité de chaque machine et la sécurité de ses utilisateurs.</p>
Documents exécutifs	<p>Instructions du fabricant</p> <p>Règlement sur la prévention des atteintes à l'environnement (PEFC)</p> <p>Résumé des risques spécifiques</p> <p>Directive européenne sur les machines</p>
Échelle	Cette Bonne Pratique a été initialement mise en œuvre au niveau européen.
Projets en rapport avec	Non lié à un projet

Évaluation des risques

Catégorie	SÉCURITÉ
Description	<p>Quoi : Les évaluations des risques (généraux et situationnels) sont primordiales pour vérifier tous les problèmes de santé et de sécurité qui peuvent survenir sur un lieu de travail et s'assurer que les travailleurs en sont conscients.</p> <p>Comment :</p> <p>De nombreuses organisations forestières et centres de formation disposent de deux documents différents pour les évaluations des risques généraux et situationnels.</p> <p>L'évaluation générale des risques est à l'échelle des centres de formation, et est un document officiel demandé par les autorités nationales.</p> <p>L'évaluation des risques liés à la situation est réalisée pour chaque chantier. Elle est à remplir avant chaque nouveau chantier, et à communiquer aux travailleurs et aux stagiaires.</p> <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <p>L'évaluation des risques est un outil majeur pour garantir la sécurité et la santé des travailleurs sur un chantier.</p>
Documents exécutifs	<p>Memento de l'UE</p> <p>France :</p> <ul style="list-style-type: none">- DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)- document de chantier ("Fiche de chantier")
Échelle	<p>Cette Bonne Pratique est implantée au niveau national, mais un memento a été fait au niveau européen sur cette question.</p>
Projets en rapport avec	<p>Non lié à un projet</p>

Culture de la prévention

Catégorie	SÉCURITÉ
Description	<p>Quoi : Le but de la culture de la prévention n'est pas d'agir après les accidents afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent (culture de la sécurité) mais de travailler avant que les accidents ne se produisent. Mise en place d'une culture de la prévention pour analyser les risques liés à l'activité.</p> <p>Comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer et former les employés sur les risques liés à l'activité. • Pratiques en place pour assurer une formation continue en matière de sécurité. • Tout formateur ou centre de formation européen qui cherche de nouvelles solutions pour faire face à ses problèmes de sécurité peut s'appuyer sur le programme Forestry Edu Trainer (Ex : étudiants qui ne veulent pas porter leur équipement de protection individuelle). • Améliorer l'attitude des formateurs en tant que leaders et modèles. <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <p>Elle contribue à réduire les risques professionnels et le nombre d'accidents du travail. Grâce à la culture de la prévention, l'objectif est de réduire le nombre d'accidents et de situations dangereuses rencontrés dans les centres de formation, mais aussi dans les entreprises. Cela se fait par un travail constant pour introduire des comportements sûrs dans la culture forestière.</p>
Documents exécutifs	<p>Le bien-être au travail du Codex de l'UE</p> <p>DUERP (France)</p> <p>Décret de décembre 2016 relatif aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers et sylvicoles.</p> <p>Module 2 sur la culture de la prévention dans le cours de formation Forestry EduTrainer</p>
Échelle	Cette Bonne Pratique est mise en œuvre au niveau national dans toute l'Europe.
Projets en rapport avec	<p>Droit européen : le bien-être au travail</p> <p>Formateur en foresterie, projet Erasmus</p>

Gestion interne de la sécurité

Catégorie	SÉCURITÉ
Description	<p>Quoi : Le bien-être au travail est un concept très large et couvre différentes catégories, telles que : la sécurité au travail, la protection de la santé des employés, les contraintes psychosociales (stress, harcèlement...).</p> <p>Comment :</p> <p>Les organisations peuvent mettre en place un calendrier de bien-être qui inclut toutes les actions annuelles en matière de bien-être/sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none">• Sécurité du travail : prévenir ou limiter les dommages résultant d'un accident du travail. Des actions préventives et correctives doivent être entreprises pour éliminer et contrôler les risques d'accidents du travail.• Accidents et maladies professionnelles, équipements de travail et équipements de protection individuelle, sécurité incendie, gestion des risques, cycles de bien-être, accidents et maladies professionnelles, bien-être psychosocial• Ergonomie : aider les employés à travailler de manière saine, sûre et efficace. L'environnement de travail, l'organisation du travail et les équipements de travail doivent être adaptés autant que possible aux capacités physiques et cognitives de l'employé.• Hygiène du travail : un certain nombre de facteurs environnementaux sont prioritaires pour les locaux de travail (Ex : réglementation sur la ventilation (renouvellement de l'air), la température, l'environnement sonore et l'éclairage dans les salles de travail, le bien-être dans les lieux de travail hybrides).• Il y a au moins une personne responsable de la sécurité au travail dans le centre. Cette personne est chargée de veiller à ce que tous les sites de travail respectent les règles de santé et de sécurité au travail. En outre, elle est chargée de proposer des améliorations pour prévenir les accidents et les situations à risque au travail. <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) : Rappeler aux employés et aux stagiaires de faire les choses correctement et les obliger à se remettre en question au moins une fois par an améliorera la qualité du travail.</p>
Documents exécutifs	Le bien-être au travail du Codex de l'UE
Échelle	Cette Bonne Pratique est en cours d'élaboration au niveau européen
Projets en rapport avec	Non lié à un projet

Protocoles de sécurité

Catégorie	SÉCURITÉ
Description	<p>Quoi : Établissement d'un protocole pour la gestion des accidents ou des quasi-accidents.</p> <p>Comment :</p> <ul style="list-style-type: none">• Faire une analyse objective des accidents ou presque accidents afin de diffuser l'information au personnel enseignant et aux apprenants.• Avoir une personne dédiée au suivi des accidents afin de trouver des solutions pour optimiser la prise en compte de la sécurité sur les chantiers forestiers et fournir aux formateurs une assistance dans l'organisation des chantiers.• Tous les formateurs sont formés aux premiers secours. <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Réduire le nombre d'accidents.• Prévenir et anticiper sur les situations à risque.
Documents exécutifs	<p>Pyramide de Bird</p> <p>Protocole sur le lieu de travail</p> <p>Fiche de chantier</p> <p>Procès-verbal de la CoHS (commission de la santé et de la sécurité)</p> <p>Rapport d'accident</p> <p>Santé et sécurité au travail : EUR-Lex - c11113 - FR - EUR-Lex (europa.eu)</p>
Échelle	Cette Bonne Pratique est en cours d'élaboration au niveau européen.
Projets en rapport avec	Non lié à un projet

2.4. Bonnes Pratiques en matière d'équipement

Création d'une bibliothèque ou d'un centre de ressources spécialisé	
Catégorie	ÉQUIPEMENT
Description	<p>Quoi : Le centre de formation investit dans des abonnements à des magazines, des bulletins d'information, achète des livres, des vidéos en rapport avec les activités forestières réalisées.</p> <p>Comment :</p> <ul style="list-style-type: none">• La bibliothèque est régulièrement mise à jour pour suivre les évolutions récentes.• Travaillez sur une liste de livres essentiels et obligatoires pour chaque centre de formation.• La mise en place d'une bibliothèque numérique partagée entre plusieurs centres pourrait permettre un accès à plus de ressource tout en limitant les coûts. <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Permettre aux stagiaires et aux formateurs de se former de manière autonome et continue.• Permettre aux stagiaires qui le souhaitent d'approfondir certaines connaissances.• Établir des liens avec le secteur et les partenaires
Documents exécutifs	Non lié à un document exécutif
Échelle	Cette Bonne Pratique est mise en œuvre au niveau international.
Projets en rapport avec	Non lié à un projet

Pratiques de formation interactives

Catégorie

ÉQUIPEMENT

description

Quoi : Les pédagogies centrées sur l'apprenant sont des pédagogies de formation qui placent le stagiaire au centre de la formation.

La gamification de l'apprentissage est une approche éducative qui vise à motiver les étudiants en utilisant la conception de jeux vidéo et des éléments ludiques dans les environnements d'apprentissage.

L'utilisation d'outils, d'équipements et de matériels de formation innovants et interactifs est importante pour varier les séquences d'enseignement.

Exemple d'outils : vidéo, audio, simulateur de conduite de machine, simulateur de tronçonneuse, microphones, caméra, réalité virtuelle, plateforme e-learning, écouteurs et applications sur les téléphones portables pour les sorties sur le terrain comme plantnet ou ObsIdentify. Lors des formations sur le terrain, l'utilisation d'apps pour identifier les plantes ou les animaux, ou encore d'audioguides, les rend plus interactives et compréhensibles.

Comment :

Ce type de matériel ou d'outils innovants doit être davantage promu et mis en œuvre dans les différents organismes. Les centres de formation doivent investir davantage dans l'équipement audio numérique (ex : salle avec le matériel nécessaire à la production d'outils numériques (caméra, microphone, appareil photo, studio photo)).

Les formateurs eux-mêmes doivent avoir régulièrement accès à des informations et à des cours sur la manière d'utiliser ces outils et équipements de formation innovants afin de rendre leurs formations plus complètes, plus stimulantes et plus intéressantes pour leurs stagiaires.

Promotion de la création et de la production de nouveaux outils et matériels de formation interactifs. Par exemple : concepteur d'outils audio et vidéo, concepteur d'outils numériques, etc.

Pourquoi (intérêt/objectifs) :

Avantages pédagogiques selon les formateurs :

- Maximiser le plaisir et l'engagement en captant l'intérêt des apprenants et en les incitant à poursuivre leur apprentissage

	<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure compréhension du matériel d'apprentissage et une satisfaction accrue de la part des stagiaires • Ajouter du temps pratique aux stagiaires • Découvrir les bases sur un simulateur avant d'aller sur le terrain • Varier les séquences d'apprentissage • Faciliter le travail sur le terrain • Les vidéos peuvent être utilisées par le formateur pour filmer les stagiaires et ensuite disséquer avec eux ce qu'ils ont fait => analyser et apprendre de ses erreurs. • Les simulateurs de machines sont très utiles pour la formation aux machines. <p>Dans certains pays (Ex. Finlande) => les étudiants doivent atteindre un certain niveau sur les simulateurs de machines avant de pouvoir utiliser les vraies machines.</p> <p>Ex : simulateurs de tronçonneuse ou de débardeur : ils permettent aux élèves de faire des erreurs. Sur les chantiers, une erreur peut souvent conduire à une blessure ou à la casse d'un équipement.</p> <p>Cet équipement doit être accompagné d'un manuel clair et compréhensible expliquant son utilisation.</p>
Documents exécutifs	Plan Régional de Formation de la Région Occitanie 2023 (France)
ÉCHELLE	Cette Bonne Pratique est mise en œuvre au niveau européen.
Projets en rapport avec	Non lié à un projet

Mise à jour des équipements

Catégorie	ÉQUIPEMENT
Description	<p>Quoi : Le centre doit s'assurer que ses équipements sont conformes à la réglementation et aux attentes des professionnels, et qu'ils sont suffisamment performants et innovants pour répondre à la norme des équipements de protection individuelle nécessaires.</p> <p>Comment :</p> <ul style="list-style-type: none">- Faire l'inventaire des équipements disponibles.- Renouveler fréquemment les équipements de protection individuelle.- Avoir des partenariats avec des fournisseurs pour tester des équipements innovants. <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <p>La mise à jour de l'équipement permet au centre :</p> <ul style="list-style-type: none">- Améliorer la qualité de la formation avec un matériel en adéquation avec l'environnement professionnel.- Améliorer la sécurité des opérateurs sur les sites forestiers- Améliorer l'image professionnelle des centres de formation- Attirer davantage de stagiaires.
Documents exécutifs	<p>Inventaire des machines</p> <p>Fiche de suivi des EPI du formateur</p> <p>Règlement (UE) 2016/425 du Parlement européen et du conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle et abrogeant la directive 89/686/CEE du Conseil.</p>
Échelle	Cette Bonne Pratique est mise en œuvre au niveau européen.
Projets en rapport avec	Non lié à un projet

2.5. Bonnes Pratiques d'accessibilité

Accessibilité physique	
Catégorie	Accessibilité
Description	<p>Quoi : Adapter les bâtiments accueillant du public afin d'assurer l'accessibilité à tous (stagiaires, familles, formateurs, intervenant extérieur). Avoir un référent handicap qui veille à ce que chacun puisse avoir accès et utiliser les infrastructures.</p> <p>Comment :</p> <ul style="list-style-type: none">- Parking : au moins une place réservée aux personnes handicapées.- Les escaliers et les petites marches sont remplacés ou complétés par des rampes.- Ascenseurs- Rampes d'escaliers- Portes pouvant être ouvertes par une personne en fauteuil roulant- La surface du sentier doit offrir un contraste visuel et tactile avec son environnement, de sorte qu'il puisse être détecté avec une canne blanche ou à pied.- Au moins une cabine de toilette doit être adaptée aux personnes en fauteuil roulant.- Disposer d'une personne de référence pour aider les personnes handicapées <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Garantir le principe de non-discrimination- Assurer la formation de chaque stagiaire même en cas de blessure
Documents exécutifs	<p>Référentiels nationaux de qualité (Ex : Qualiopi en France)</p> <p>Recommandations nationales (Ex ERP en France)</p> <p>Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (UNCRPD)</p>
Échelle	Cette Bonne Pratique est mise en œuvre au niveau international.
Projets en rapport avec	Non lié à un projet

Adaptation aux troubles SLD / TDAH

Catégorie	Accessibilité
Description	<p>Quoi : Les formateurs sont confrontés à deux grands types de troubles dans les salles de classe ou sur les lieux de travail : Les troubles spécifiques du langage et le TDAH.</p> <p>SLD (aussi appelé DYS en français): ce sont les initiales de Specific Learning Disabilities. Le National Joint Committee on Learning Disabilities les définit comme "un trouble d'un ou plusieurs des processus psychologiques de base impliqués dans la compréhension ou l'utilisation du langage, parlé ou écrit, qui peut se manifester par une capacité imparfaite d'écouter, de parler, de lire, d'écrire, d'épeler ou de faire des calculs mathématiques". Lors des formations, nous pouvons constater que les élèves souffrent principalement de dyslexie et de dyspraxie.</p> <p>TDAH : c'est le sigle du trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité. L'OMS le définit comme un "schéma persistant d'inattention et/ou d'hyperactivité-impulsivité qui a un impact négatif direct sur le fonctionnement scolaire, professionnel ou social".</p> <p>Par extension, il est intéressant de s'intéresser à d'autres troubles qui sont plus minoritaires.</p> <p>Comment :</p> <p>En utilisant des pédagogies centrées sur l'apprenant et en sachant comment travailler et soutenir les stagiaires présentant ces troubles.</p> <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <ul style="list-style-type: none">- De plus en plus de personnes vivent avec une difficulté ou un trouble d'apprentissage reconnu qui affecte leur apprentissage.- Mieux répondre à ces difficultés- Prévenir l'abandon scolaire
Documents exécutifs	Recommandations de l'Agenda 2030 : ODD 4 ODD 10 ODD 8
Échelle	Cette Bonne Pratique est encouragée au niveau européen, mais souvent mise en œuvre plutôt au niveau local.
Projets en rapport avec	Non lié à un projet

2.6. Coopération & promotion des Bonnes Pratiques

Mobilités européennes	
Catégorie	COOPÉRATION & PROMOTION
Description	<p>Quoi : Il s'agit d'envoyer du personnel ou des apprenants dans un autre pays pour effectuer des actions de formation ou une partie de leurs études dans un autre centre de formation ou une entreprise.</p> <p>Comment :</p> <p>Le programme Erasmus+ de la Commission européenne finance une partie importante des mobilités. D'autres soutiens financiers peuvent être trouvés à travers des subventions régionales ou départementales et des organismes de soutien à l'apprentissage.</p> <p>Afin de proposer des mobilités qualitatives, il est recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Développer un réseau européen pour trouver les meilleurs partenaires d'accueil pour les étudiants.- Organiser des petites réunions pour présenter les mobilités aux étudiants intéressés.- Étudiez les différentes manières dont vos étudiants peuvent faire reconnaître officiellement leur expérience de mobilité (ex: Europass, inclure la réussite d'un examen officiel ou d'une évaluation formelle). <p>Les centres d'EFP doivent s'assurer que l'organisme d'accueil est en mesure d'accompagner les apprenants en effectuant un suivi pédagogique et administratif en suivant les règles du programme Erasmus +.</p> <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <p>Grâce aux mobilités européennes, les étudiants et apprentis des centres de formation forestière peuvent :</p> <ul style="list-style-type: none">- découvrir des forêts différentes de celles dans lesquelles ils ont l'habitude de travailler- être amenés à travailler avec des techniques différentes sur des chantiers différents- pratiquer de nouvelles stratégies forestières- améliorer leur expression orale dans une autre langue

	- acquérir de nombreuses compétences transversales, notamment en termes d'adaptabilité
Documents exécutifs	Programme Erasmus+ publié par les agences nationales. Informations sur l'EFP Mobilités européennes : Initiatives en matière d'enseignement et de formation professionnels Espace européen de l'éducation (europa.eu)
Échelle	Cette Bonne Pratique est mise en œuvre au niveau européen.
Projets en rapport avec	Programme Erasmus

Participation à des événements liés à la foresterie et aux forêts

Catégorie	COOPÉRATION & PROMOTION
Description	<p>Quoi : Le centre de formation organise, visite et/ou participe à l'animation d'événements forestiers et s'intègre dans un réseau professionnel ou d'anciens élèves. Il participe également à l'organisation de concours de métiers, comme pour les concours d'entrepreneuriat du secteur.</p> <p>Comment :</p> <p>La communication et la diffusion de concours d'entrepreneuriat, par le biais de professionnels ou d'anciens réseaux d'anciens élèves, peuvent atteindre une cible spécifique qui serait autrement inaccessible. Parfois, l'association des centres d'EFP avec d'autres entités comme les banques ou les entreprises pour célébrer des événements permet d'atteindre une cible plus large.</p> <p>Pour réussir à obtenir une meilleure visibilité, le centre de formation doit créer des supports de communication de qualité professionnelle, une communication en réseau au niveau national ou européen et créer des activités originales et ludiques (démo ECC, Timbersports' Club, etc.).</p> <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <p>Participer à ce type d'activité permet aux Centres d'EFP de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Améliorer leur recrutement d'apprenants• Repositionner les écoles au cœur du secteur• Créer ou entretenir un réseau professionnel
Documents exécutifs	<p>Premi Quintanes/BBVA Entorn rural</p> <p>STIHL Timbersports</p>
Échelle	Cette Bonne Pratique est mise en œuvre au niveau européen.
Projets en rapport avec	Non lié à un projet

Collaborer pour l'amélioration des compétences

Catégorie	COOPÉRATION & PROMOTION
Description	<p>Quoi</p> <ul style="list-style-type: none">- Participer à des projets nationaux ou européens- Faire partie de réseaux européens- Intégrer les réseaux d'EFP, qu'ils soient institutionnalisés ou plus informels. <p>Comment</p> <ul style="list-style-type: none">- Passez par votre réseau informel déjà existant- Répondre à des appels à projets européens- Répondre à des appels à projets nationaux, sectoriels ou régionaux- Engager un chargé de projet international <p>Pourquoi (intérêt/objectifs)</p> <ul style="list-style-type: none">- Identifier des besoins communs et mettre en commun des connaissances et des compétences innovantes pour créer quelque chose de nouveau.- Travailler à une reconnaissance commune des diplômes et des certificats.- Être au courant des dernières idées et des Bonnes Pratiques.- Soutien entre les centres de formation.- Formation commune à des sujets spécifiques.- Création de projets innovants ou expérimentaux à différents niveaux et échelles.- Rassembler et partager les connaissances et les informations.- Apporter des fonds supplémentaires, des subventions, des aides.- Diffuser les résultats et les recommandations aux autres partenaires de l'UE.- Renforcement de l'image et de la visibilité de l'EFP.
Documents exécutifs	Programme Erasmus+ K2 Réseau EDUFOREST
Échelle	Cette Bonne Pratique est mise en œuvre au niveau européen.

Projets en rapport avec	Projet EduTrainer Erasmus+ dans le domaine forestier
	BLEFT Erasmus+ project
	MESTRES Interreg POCTEFA
	PYREMPFOR Interreg POCTEFA
	Projet Erasmus+ pour une forêt de qualité



2.7. Bonnes Pratiques de Gestion & d'Administration

Processus de recrutement	
Catégorie	GESTION & ADMINISTRATION
Description	<p>Quoi : Le centre de formation dispose d'une procédure d'acceptation des candidats à la formation qui tient également compte de leurs expériences de vie et/ou de leurs motivations, selon les principes de non-discrimination.</p> <p>Comment :</p> <p>Avant l'ouverture des inscriptions, il convient de mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none">- Communication positive sur la formation forestière (réseaux sociaux, participation à des salons et/ou journées professionnelles).- Des supports de communication de qualité (brochures d'information, site web, etc.).- Stands innovants lors de salons professionnels (présence de simulateurs, de tracteurs forestiers, démonstrations pratiques). <p>Afin de sélectionner efficacement les apprenants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Organiser des séances d'information collectives avec tous les candidats avec une présentation précise du parcours de formation.- Utilisation de tests pour évaluer le comportement du postulant et la relation avec l'échec.- Créer des tests physiques pour évaluer le niveau physique au début de la formation, mais aussi pour vérifier le rapport du futur apprenant à l'effort physique et à l'engagement (abandon ou persévérance).- Impliquer les formateurs et les professionnels dans les commissions du jury. <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <p>La promotion anticipée nous permet d'augmenter le nombre de candidatures afin d'améliorer la sélection.</p> <p>La mise en place d'un comité de sélection, avec des critères bien définis, assure la motivation des futurs apprenants, le suivi complet de la formation et l'atteinte des objectifs en termes de réussite et de placement. L'implication de formateurs et de professionnels apporte un regard différent et objectif sur les futurs apprenants.</p>

Documents exécutifs	Normes internes de qualité
Échelle	Cette Bonne Pratique a été initialement mise en œuvre au niveau national en France.
Projets en rapport avec	Non lié à un projet



Processus de gestion de la qualité

Catégorie	GESTION & ADMINISTRATION
Description	<p>Quoi : Le centre dispose de procédures de gestion qui lui permettent d'améliorer la qualité des formations qu'il dispense. Ces procédures peuvent être de deux types :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Le processus d'amélioration de la mise en œuvre de la formation.2. Des processus prédéfinis pour faciliter la gestion administrative et l'interaction entre les apprenants et le centre (NetYPareo, Chamillo, etc.). <p>Comment :</p> <p>Pour améliorer la formation, le centre peut mettre en place une évaluation des formations par les apprenants et par les formateurs. À travers un formulaire anonyme (papier ou numérique), les apprenants peuvent donner leur avis sur le déroulement de la formation, les points positifs et les points à améliorer. En parallèle, le formateur répond à une autre enquête où il met en perspective l'attitude du groupe, ses méthodes pédagogiques, etc.</p> <p>Les résultats de ces enquêtes permettent de faire un bilan annuel et de mettre en place les indicateurs permettant de mesurer les performances du centre de formation.</p> <p>Pour la gestion administrative, le centre peut utiliser des outils numériques qui sont l'interface entre les apprenants, les formateurs et l'administration. Dans ce type de système, ils peuvent consulter les horaires, les absences, le cahier de textes, le suivi de la progression de l'apprentissage, etc.</p> <p>Pourquoi (intérêt/objectifs) :</p> <p>Les outils numériques de gestion de groupe facilitent la communication entre les acteurs de la formation et centralisent les documents pédagogiques et administratifs.</p> <p>D'autre part, l'intérêt d'avoir l'évaluation de la formation est qu'elle nous permet d'identifier les risques et les problèmes dans la mise en œuvre de la formation et de les corriger à temps. De plus, l'évaluation annuelle nous permet de rendre des comptes aux commanditaires de la formation avec des données fiables et faciles à rassembler.</p>

Documents exécutifs	ISO 9001 Référentiel de certification qualité des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences (France)
Échelle	Cette Bonne Pratique a été initialement mise en œuvre au niveau national en France.
Projets en rapport avec	Non lié à un projet





3.

3. Visibilité, mise en œuvre et valeur ajoutée des Bonnes Pratiques

3.1. Objectifs et méthodes de l'analyse

Classification des Bonnes Pratiques

Toutes les Bonnes Pratiques qui ont fait l'objet de questions dans l'enquête ont été regroupées sous la forme standard de fiches de Bonnes Pratiques présentées dans la section des résultats ci-dessus. Ces fiches sont elles-mêmes regroupées en grands thèmes que nous appelons "Catégories".⁷

Les fiches de Bonnes Pratiques sont caractérisées par un ou plusieurs items. 27 questions concernant 17 Bonnes Pratiques ont été posées dans l'enquête par questionnaire, nous appelons les réponses à ces questions des items. Chaque item correspond à une question spécifique de l'enquête. Certaines Bonnes Pratiques peuvent inclure un ou plusieurs items en fonction de chaque Bonne Pratique. L'analyse qui va suivre ne s'applique pas à l'ensemble des fiches de Bonnes Pratiques, mais seulement à celles ayant été l'objet du questionnaire.

⁷ Pour plus de détails, veuillez vous référer à l'annexe 3, p. 95.

<i>Catégorie</i>	<i>Bonne pratique</i>	<i>Article</i>	<i>Question</i>
Catégorie 1	Bonne Pratique 1	Point 1	Question 1
	Bonne Pratique 2	Point 2	Question 2
		Point 3	Question 3
	Bonnes Pratiques 3	Point 4	Question 4

Objectif de l'analyse

À partir du traitement statistique des résultats des questionnaires, quatre indicateurs ont été construits. Ces indicateurs permettent de calculer des valeurs qui rendent lisibles les résultats des questionnaires. Ils peuvent donc être utilisés pour évaluer les items et les comparer entre eux. Ils peuvent également être utilisés comme outil de suivi des Bonnes Pratiques forestières.

Les indicateurs fournissent des valeurs de référence qui permettent à la fois d'identifier des tendances générales, mais aussi de considérer l'évolution de la visibilité, de la mise en œuvre et de l'intérêt des acteurs du secteur forestier pour les Bonnes Pratiques forestières. Sur le long terme et en répétant le processus, ces données pourront être comparées à de nouvelles données. Grâce à cet outil, les Bonnes Pratiques identifiées peuvent être évaluées dans leur évolution à court, moyen ou long terme.

Construction des indicateurs et des variables associées

Les quatre indicateurs ont été calculés sur la base de trois indices recueillis par le biais des réponses aux questionnaires: la visibilité de l'item, la mise en œuvre de l'item et l'intérêt perçu pour l'item. Ils permettent d'associer des valeurs de base à chaque item qui peut ainsi être évalué en fonction de sa visibilité, de sa mise en œuvre, de son intérêt et de sa valeur ajoutée pour ceux qui l'ont mis en œuvre.

Nous allons maintenant expliquer la construction de chaque indicateur et de ses variables associées. Pour ce faire, et pour chacune des questions, le nombre de réponses de chaque type a été fusionné:

- Le nombre total de réponses 1, "inconnu", est appelé S1.
- Le nombre total de réponses 2, "connu, mais non mis en œuvre dans votre organisation", est appelé S2.
- Le nombre total de réponses 3, "désir de mettre en œuvre dans le futur", est appelé S3.
- Le nombre total de réponses 4, "mis en œuvre dans votre organisation sans valeur ajoutée", est appelé S4.
- Le nombre total de réponses 5, "mis en œuvre dans votre organisation avec une valeur ajoutée significative", est appelé S5.

Indicateur de visibilité

Cet indicateur a été construit en rapportant le nombre de répondants qui connaissent l'item au nombre total de répondants.

$$\text{C'est-à-dire: } \frac{S1+S2+S3+S4}{S1+S2+S3+S4+S5}$$

Il s'agit du nombre de répondants qui ont connaissance de l'item. Cet indicateur fournit des informations sur la visibilité de l'item en question. Un item peu connu des acteurs forestiers est un item pour lequel un effort de communication permettrait une meilleure connaissance de la Bonne Pratique qui lui est associée.

Indicateur de mise en œuvre

Cet indicateur a été construit en rapportant le nombre de répondants qui mettent en œuvre la pratique au nombre total de répondants qui le connaissent.

$$\text{C'est-à-dire : } \frac{S4+S5}{S2+S3+S4+S5}$$

Parmi les répondants qui connaissent l'item, il s'agit de ceux qui l'ont mis en œuvre dans leur contexte professionnel. Cet indicateur permet d'évaluer si l'item, une fois connu des acteurs forestiers, est mis en œuvre ou non au sein de l'organisation. Un item peu mis en œuvre

indique un blocage qui devrait être identifié pour faciliter la mise en œuvre de la Bonne Pratique associée.

Indicateur d'intérêt

Parmi les répondants qui connaissent l'item, ce sont ceux qui le trouvent intéressant. Soit le répondant connaît l'item et souhaite le mettre en œuvre dans son organisation, soit le répondant connaît l'item, l'a mis en œuvre et pense qu'il apporte une valeur ajoutée.

$$\text{C'est-à-dire : } \frac{S3+S5}{S2+S3+S4+S5}$$

L'objectif est d'évaluer si les acteurs forestiers considèrent que cet item apporte une valeur ajoutée, qu'ils l'aient mis en œuvre ou non. Un faible niveau d'intérêt pour cet item indique que soit la Bonne Pratique associée à cet item souffre d'un problème de légitimité (elle peut être identifiée par certains acteurs forestiers comme n'étant pas une Bonne Pratique), soit la Bonne Pratique associée à cet item est mal comprise par les acteurs forestiers.

Indicateur de valeur ajoutée

Parmi les répondants qui l'ont mis en œuvre, c'est le nombre de ceux qui estiment que cet item apporte une valeur ajoutée.

$$\text{C'est-à-dire: } \frac{S5}{S4+S5}$$

Il s'agit d'évaluer si l'item, lorsqu'il est mis en œuvre au sein des structures, est considéré comme apportant une valeur ajoutée à l'organisation. Une faible valeur ajoutée à l'utilisation signifie, soit que la Bonne Pratique associée à l'item n'est peut-être pas une bonne pratique, soit que la Bonne Pratique associée à l'item n'est pas bien comprise par les parties prenantes du secteur forestier ou est mal mise en œuvre.

Biais d'échantillonnage

Il existe plusieurs biais dans nos méthodes d'analyse dont le lecteur doit être conscient. La méthode présentée ici est intéressante en tant qu'outil de suivi mais aussi pour fournir une première compréhension de la situation actuelle des Bonnes Pratiques en Europe dans la

formation forestière. Elle reste cependant une analyse expérimentale et exploratoire. Les résultats de l'analyse doivent être pris avec précaution.

Taille de l'échantillon

L'échantillon est composé de 82 répondants. Tous les répondants n'ont pas répondu à toutes les questions. Par conséquent, selon les items, ce chiffre est parfois légèrement inférieur.

Bien que la taille de l'échantillon ne soit pas en soi une variable susceptible de fausser les résultats, une augmentation du nombre de répondants permettrait d'accroître la précision des valeurs présentées ci-dessous. Avec 82 répondants, nous pensons que nos valeurs sont représentatives, mais ces valeurs incluent nécessairement une marge d'erreur que nous ne pouvons pas estimer.

Sélection de l'échantillon

Les personnes interrogées ne sont pas parfaitement représentatives de tous les acteurs du monde forestier. Chaque partenaire a sélectionné le public cible du questionnaire en fonction de son réseau de contacts. Il est probable que les Bonnes Pratiques identifiées par les partenaires soient mieux connues au sein du réseau des partenaires qu'en-dehors.

Ce biais d'échantillonnage est important, car il est susceptible de fausser les valeurs des résultats. Les valeurs calculées ne sont donc pas représentatives des professionnels de la forêt en général, mais sont représentatives de l'échantillon.

Type de répondants

Afin d'analyser l'intégration des Bonnes Pratiques dans les centres d'EFP, l'échantillon de répondants a été divisé en deux groupes : un échantillon de centres d'EFP composé de 58 répondants et un échantillon de professionnels, composé de 22 répondants. Cette division permet d'affiner nos résultats et de rendre lisible, pour chacune des Bonnes Pratiques, les différences de visibilité, de mise en œuvre, d'intérêt ainsi que la perception de la valeur ajoutée selon la catégorie des répondants.

Une troisième catégorie de répondants correspondant aux institutions aurait pu être envisagée. Cependant, le nombre de répondants de cet échantillon n'est pas représentatif (deux répondants). Un traitement statistique appliqué à un tel échantillon a été jugé non pertinent.

L'analyse des réponses par pays d'origine a également été envisagée. Cette méthode n'a pas été retenue en raison de la petite taille et de la nature de l'échantillon.

Il est difficile d'établir le profil des personnes qui ont répondu au questionnaire. Néanmoins, répondre au questionnaire est une activité chronophage pour des professionnels qui ne disposent que de peu de temps. De plus, pour certains répondants, les questions n'étaient pas faciles à comprendre. Certains retours informels ont permis d'identifier cette difficulté.

Il est également probable que parmi les groupes ciblés par le questionnaire, ceux qui ont choisi de répondre peuvent avoir des caractéristiques spécifiques qui influencent la qualité des réponses.

Impossibilité de trier par pays

Nos partenaires étant différents dans la nature de leurs activités (centre de formation professionnelle, certificateurs, arboriculteurs ou travailleurs forestiers), ils ne peuvent être représentatifs des activités forestières de leur pays. Cela indique probablement un biais dans les réponses répertoriées par pays.

Par exemple, Inverde travaille, entre autres, dans l'arboriculture et le secteur des soins aux arbres et est le seul partenaire disposant d'un réseau en Belgique. En isolant les répondants belges, il est impossible de savoir si la nationalité des répondants a influencé les résultats ou si les variations des résultats sont liées à la nature des activités d'Inverde et donc à la nature de leur réseau.

3.2. Tendances générales⁸

Visibilité

En général, les Bonnes Pratiques que nous avons identifiées sont assez bien connues par nos répondants. Néanmoins, tous les items ne sont pas connus de la même manière. Si

⁸ Pour plus de détails sur le détail des scores par item veuillez vous référer à l'annexe 4, 99.

certaines des items sont bien connus, d'autres le sont beaucoup moins: tous les items ont une visibilité comprise entre 58% pour le score le plus bas et 99% pour le score le plus élevé.

Sur 27 items, seuls 3 sont peu connus avec des scores de visibilité inférieurs à 70%. Par ailleurs, 9 items sur les 27 sont connus par plus de 90% des répondants. 16 items sont plutôt bien connus avec une visibilité comprise entre 70 et 90%. De manière générale, même si les Bonnes Pratiques sont bien connues, il reste une marge d'amélioration importante pour les rendre plus visibles.

Les Catégories *Sécurité, Équipement* et *Environnement* sont bien connus. Tous ont une bonne visibilité. En revanche, les catégories *Formation, Coopération & Promotion* et *Gestion & Administration* sont les moins connus. Les Bonnes Pratiques les moins connues sont celles liées aux innovations pédagogiques, telles que les pratiques d'e-learning. Un effort particulier pourrait être fait sur les catégories *Coopération & Gestion*, et *Formation* pour améliorer leurs visibilités.

De manière générale, les Bonnes Pratiques sont mieux connues des centres d'EFPP que des professionnels. Les Bonnes Pratiques directement liées au monde professionnel sont bien connues par les centres de formation professionnelle. Les centres de formation, dans leurs pratiques pédagogiques, sont proches des situations professionnelles réelles: les outils de travail, les EPI, les chantiers pédagogiques, la gestion environnementale des chantiers forestiers et les protocoles de sécurité ont un excellent score de visibilité auprès des centres de formation professionnelle. En revanche, les Bonnes Pratiques directement liées aux activités d'enseignement sont moins bien connues par le monde professionnel.

Mise en œuvre

Un tiers des items obtiennent un score supérieur à 75 %. Cela signifie qu'ils sont souvent mis en œuvre dès qu'ils sont connus. C'est le cas des Bonnes Pratiques liées à la *Sécurité*, aux *équipements*, ainsi qu'à la *Gestion & administration*. Pour ces catégories, certaines accréditations ainsi que la dimension réglementaire qui rend certaines pratiques obligatoires, renforcent probablement leur mise en œuvre.

Par exemple, la Bonne Pratique concernant l'utilisation des équipements de protection individuels, qui est obligatoire par la réglementation, est très bien mise en œuvre parmi les répondants qui connaissent cette pratique. Ou encore, les évaluations de la qualité de la formation par les apprenants sont souvent mises en œuvre.

Cependant, les autres items sont mis en œuvre de manière très variable. Les items des catégories *Formation* et *Coopération & Promotion* sont les moins mis en œuvre. Il semblerait que les items nécessitant des compétences spécifiques aient des difficultés à être mis en œuvre jusqu'au bout. C'est le cas, par exemple, des items concernant la formation hybride en ligne et ceux concernant la coopération internationale.

Intérêt

De manière générale, l'intérêt pour les Bonnes Pratiques ne fait pas l'unanimité. Cependant, selon les items, l'intérêt est très variable: les taux d'attractivité varient entre 30% et 80%

En général, l'intérêt des Bonnes Pratiques est mal compris, seuls deux items dépassant 75% et près de la moitié ayant moins de 60%.

La catégorie *Équipement* est considérée comme la plus intéressante. Les Bonnes Pratiques environnementales sont également parmi les plus intéressantes. En revanche, si la catégorie *Coopération & Promotion* se maintient, les catégories *Sécurité* et *Formation* sont considérés comme peu intéressants.

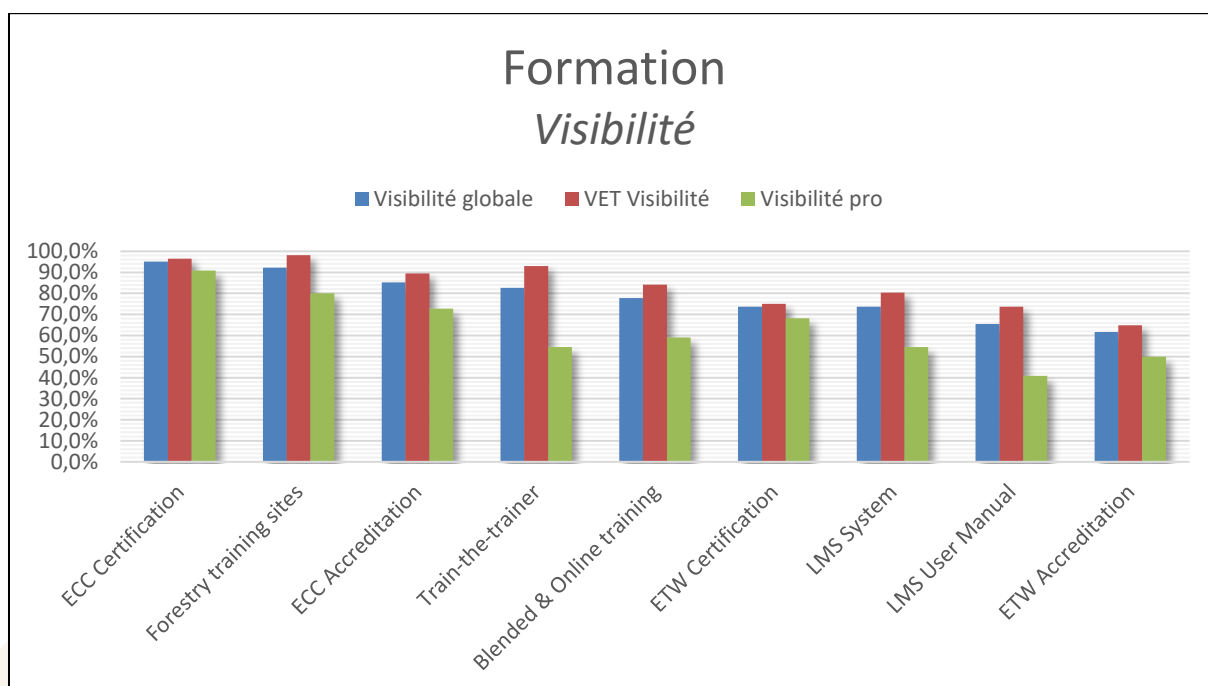
Valeur ajoutée

En général, les scores enregistrés par cet indicateur sont plus élevés que ceux enregistrés par l'indicateur d'intérêt". Cela signifie que la mise en œuvre d'une Bonne Pratique améliore la valeur ajoutée perçue de cette bonne pratique. Cette analyse doit être nuancée: on peut supposer que les répondants qui ont mis en œuvre une Bonne Pratique ont considéré qu'elle apporterait une valeur ajoutée au moment de sa mise en œuvre. Il est donc probable que ces scores encourageants reflètent le fait que les Bonnes Pratiques ont été mises en œuvre par un public déjà convaincu au préalable, plutôt que le fait que les Bonnes Pratiques révèlent leur valeur ajoutée lorsqu'elles sont utilisées. Nos données ne nous permettent pas à ce stade de mesurer l'effet de ces deux facteurs.

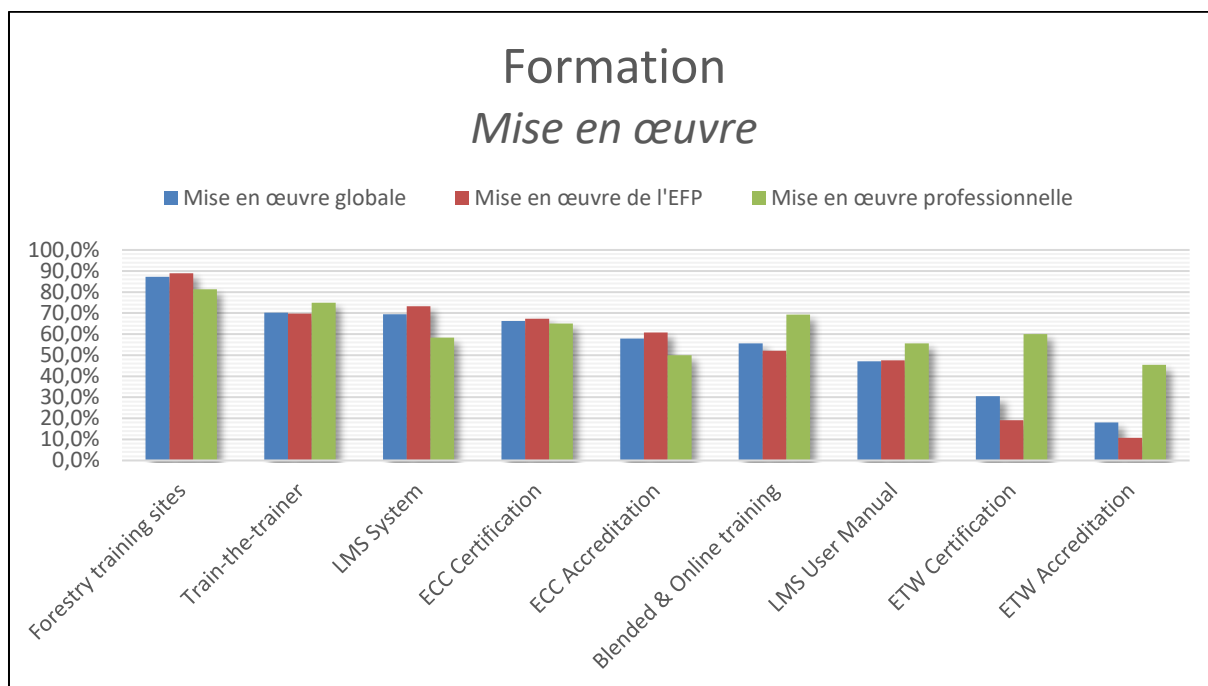
En outre, les scores de "valeur ajoutée en cas de mise en œuvre" révèlent de grandes disparités entre les items. Ces derniers présentent des scores allant de 86% à 48%. De manière générale, les catégories *Sécurité* et *Formation* sont celles qui sont considérées comme ayant une faible valeur ajoutée parmi ceux qui les ont mis en œuvre. Néanmoins, le détail des items de la catégorie *Formation* montre de fortes disparités entre les items.

3.3. Tendances par catégorie

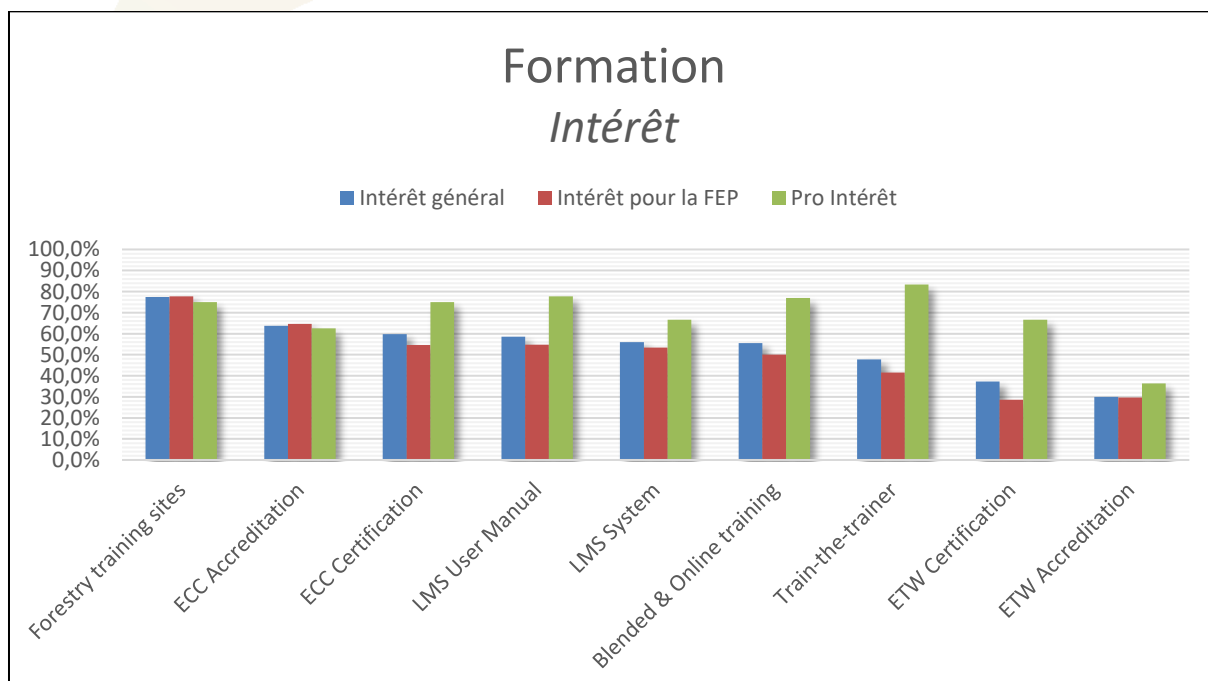
Formation



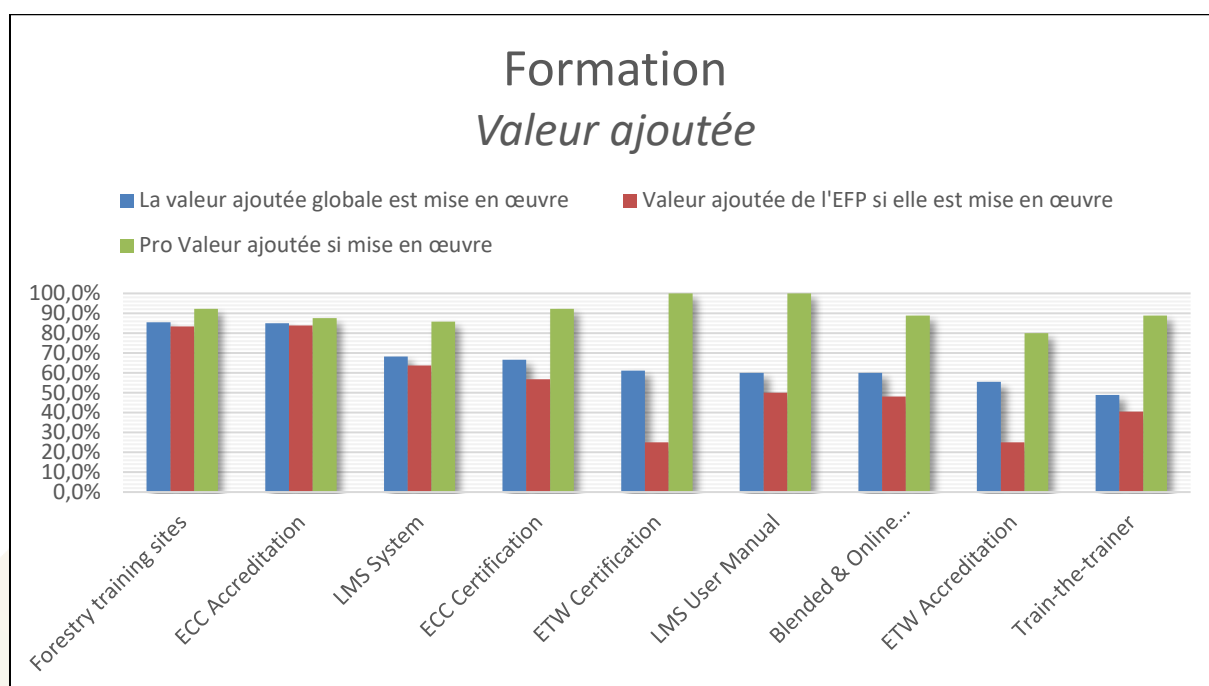
La visibilité des items relatifs à cette catégorie est plutôt faible. Néanmoins, elle varie fortement d'un item à l'autre: les scores vont de 62% à 95%. En général, la visibilité est plus élevée chez les centres d'EFP que chez les professionnels. Cette différence s'accroît en fonction de l'item.



Les scores de mise en œuvre de la catégorie *Formation* sont plutôt faibles. Ils sont également très variables d'un item à l'autre, avec des scores allant de 18% à 87%. Cette hétérogénéité est plus marquée chez les centres d'EFP que chez les professionnels. De plus, ces scores sont plus élevés chez les professionnels que chez les centres d'EFP. L'exemple des items liés à l'ETW est particulièrement significatif à cet égard, puisque les professionnels ont eu tendance à le mettre en œuvre alors que les centres d'EFP l'ont très peu mis en œuvre.



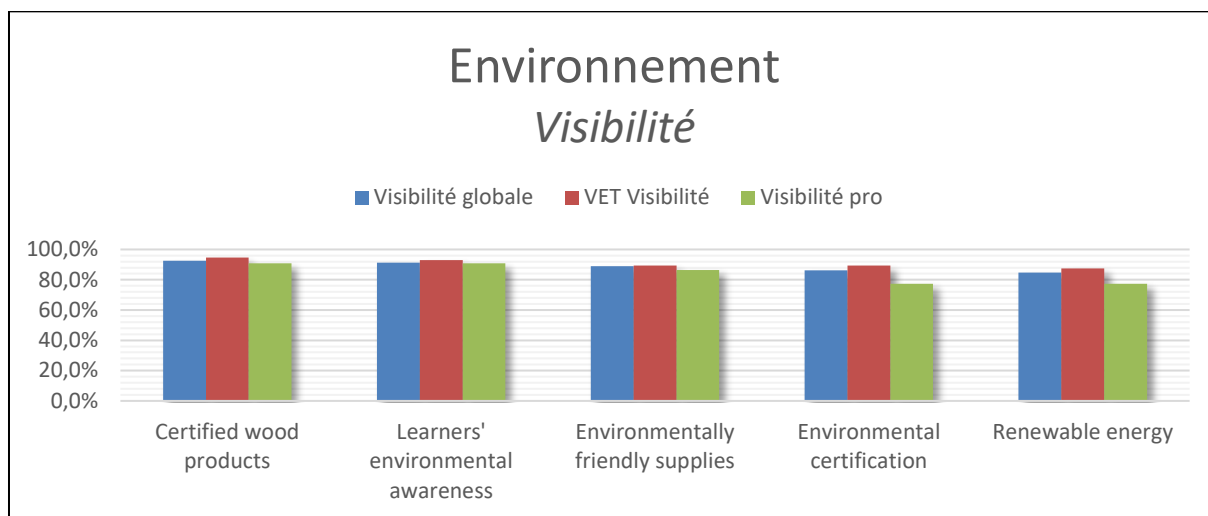
Par rapport aux autres catégories, les items relatifs à la *formation* présentent peu d'intérêt. Néanmoins, cette affirmation masque une hétérogénéité importante au sein des différents items: les scores varient de 30% à 77%. Les professionnels sont plus intéressés par cette catégorie que les centres d'EFP. Cependant, les résultats par item sont plus hétérogènes chez les professionnels.



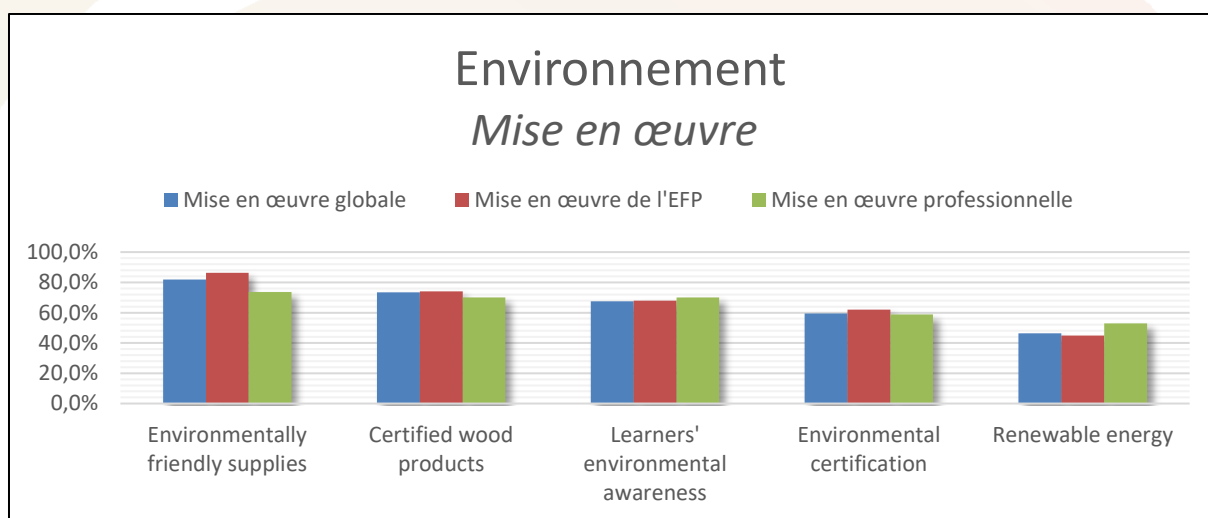
En général, cette catégorie est perçue comme ayant peu de valeur ajoutée à la mise en œuvre. Néanmoins, cette affirmation masque une hétérogénéité importante au sein des différents items : les scores varient entre 85% et 49%.

Nous ne commentons pas ici les différences entre les centres d'EFP et les professionnels. Nous avons calculé et affiché des scores pour cet indicateur, mais comme la taille de l'échantillon pour cet indicateur est insuffisante, les scores ne sont pas très significatifs et ne reflètent probablement pas la réalité sur le terrain.

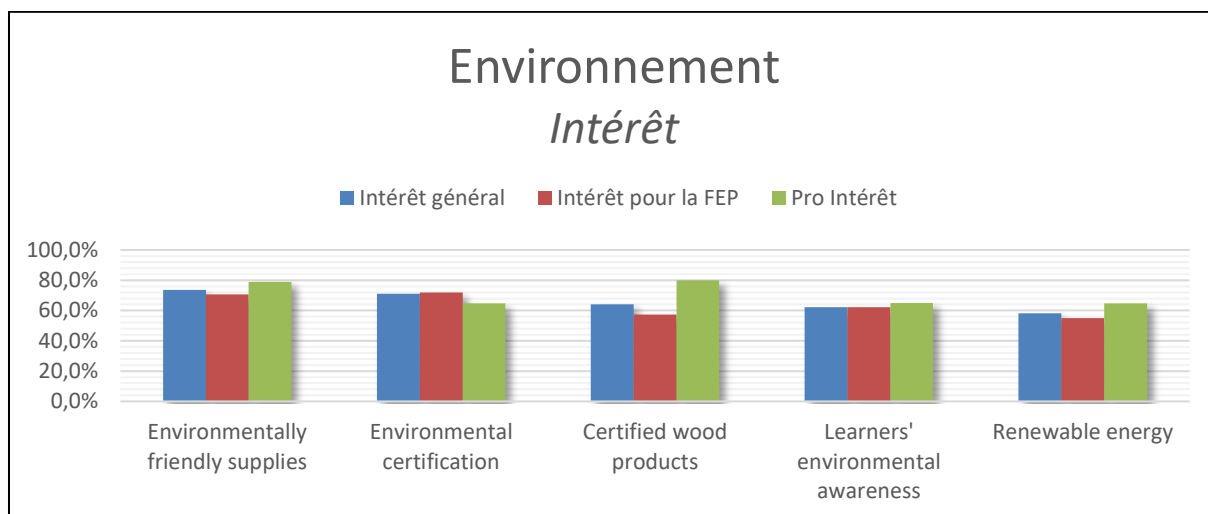
Environnement



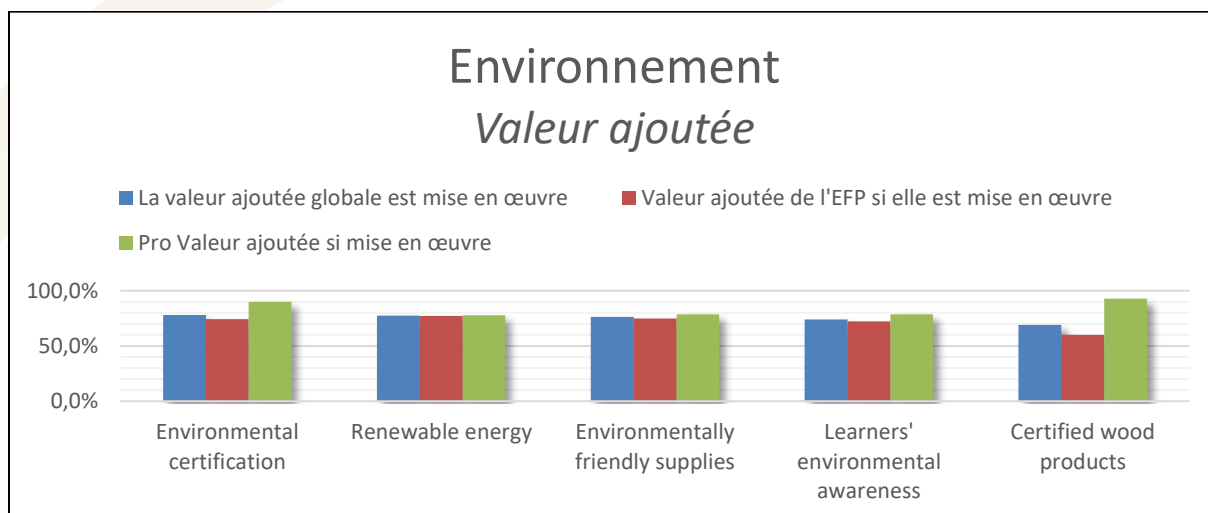
La catégorie *Environnement* comprend quatre items. Ces items sont assez bien connus, avec des scores variant entre 85% et 93%. Les centres de formation professionnelle connaissent un peu mieux cette catégorie que les professionnels, mais la différence n'est pas très significative pour la plupart des items. Ces scores, même s'ils sont significatifs, ne doivent pas masquer le fait que des progrès restent à faire en termes de visibilité dans ce domaine.



La mise en œuvre de cette catégorie varie fortement d'un item à l'autre: entre 43% et 82%. Une analyse rapide de ces résultats révèle l'existence d'obstacles majeurs à la mise en œuvre des items liés à la catégorie *Environnement*. Il semble que les items les moins mis en œuvre soient ceux dont les coûts de mise en œuvre sont les plus élevés: par exemple, "énergies renouvelables" et "certification environnementale". La différence de mise en œuvre entre les centres d'EFP et les professionnels n'est pas significative.



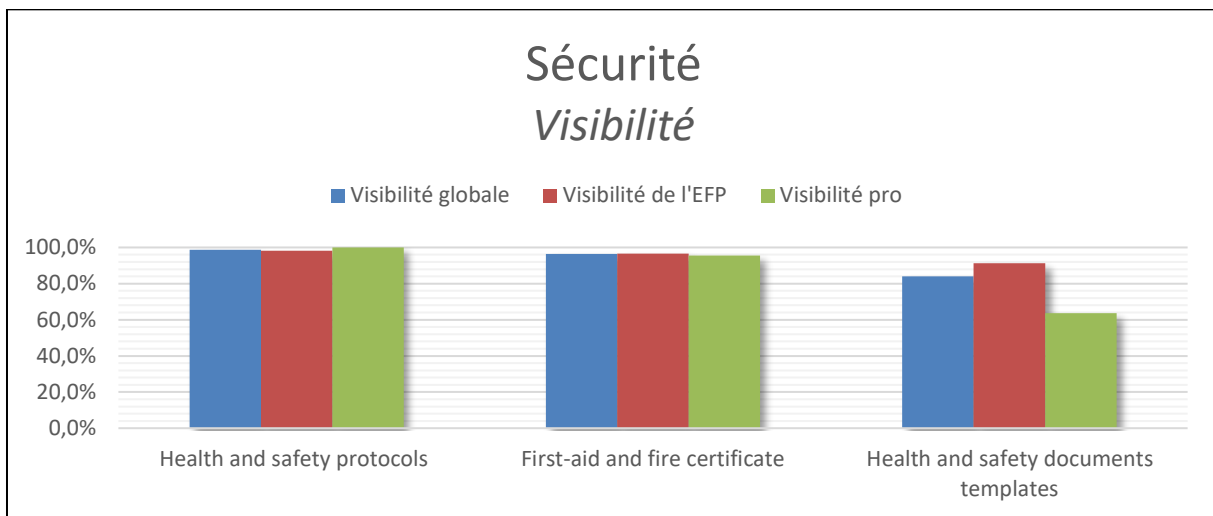
Sans être exceptionnelle, cette catégorie suscite l'intérêt par rapport aux autres catégories. L'intérêt varie d'un item à l'autre avec des scores allant de 59% à 74%. La différence entre les centres d'EFP et les professionnels n'est pas très significative. À l'exception de l'item "Produits en bois certifiés" pour lequel les professionnels expriment un fort intérêt.



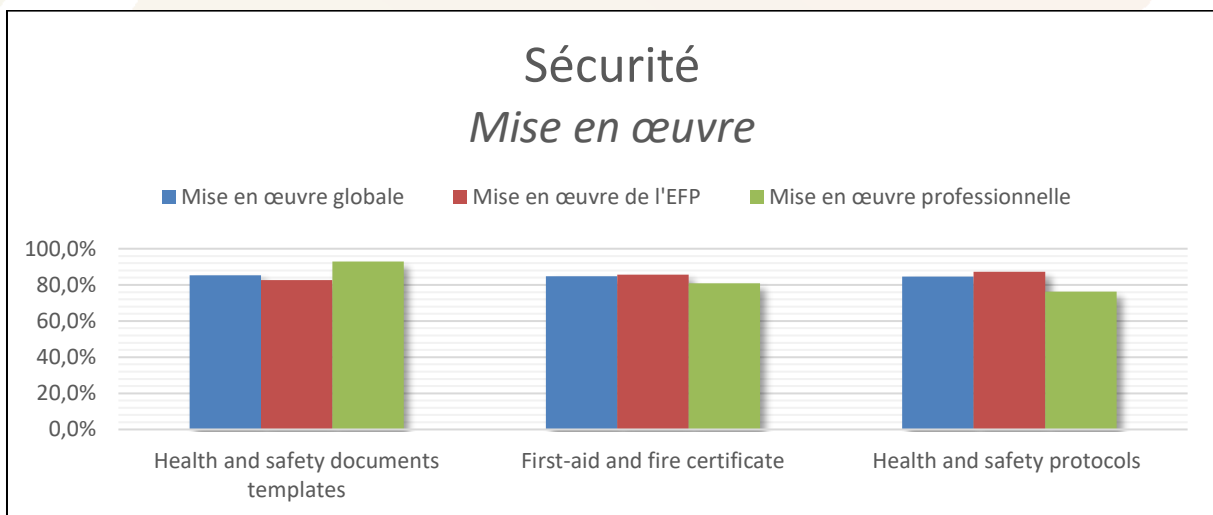
Les items liés à la catégorie Environnement sont considérés comme ayant une bonne valeur ajoutée: les scores sont compris entre 69% et 78%.

Nous ne commentons pas ici les différences entre les centres d'EFP et les professionnels. Nous avons calculé et affiché des scores pour cet indicateur, cependant la taille de l'échantillon pour cet indicateur est insuffisante, les scores ne sont donc pas significatifs et ne reflètent probablement pas la réalité sur le terrain.

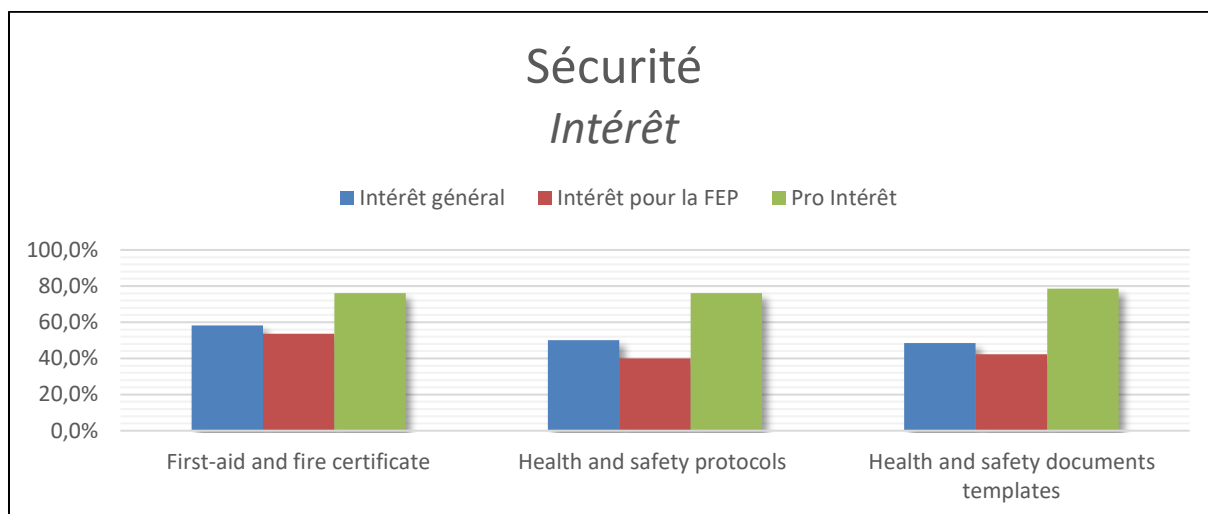
Sécurité



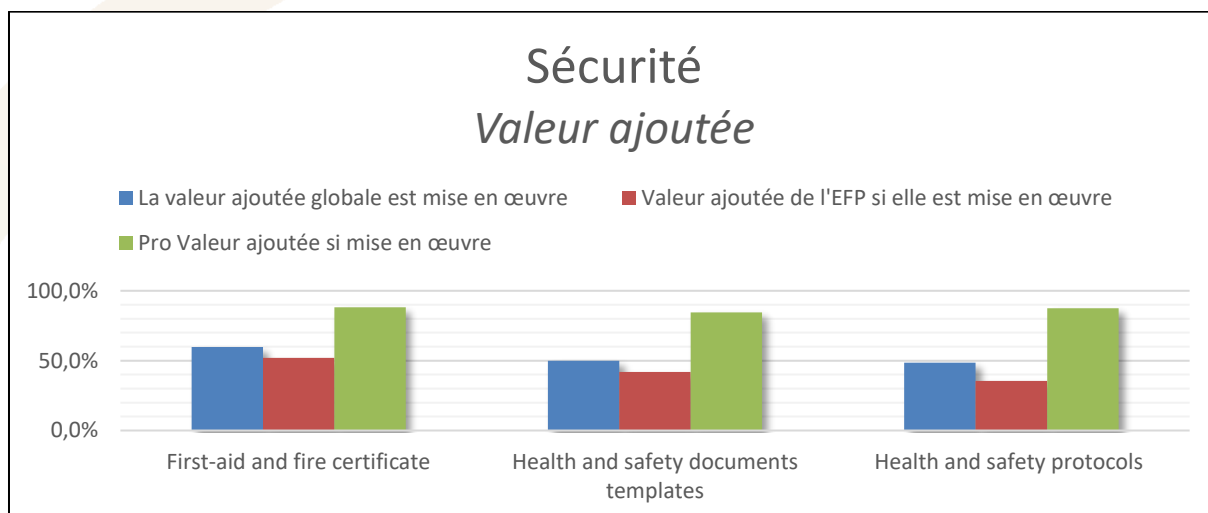
Les items associés à cette catégorie sont très bien connus: leurs scores varient entre 84% et 99%. Cela est probablement lié à la nature obligatoire de ces items. La visibilité est importante tant pour les centres d'EFP que pour les professionnels. Néanmoins, l'item "Modèles de documents sur la santé et la sécurité" fait exception chez les professionnels, qui obtiennent un score de 64% pour cet item. Cela peut s'expliquer par le fait que la plupart des professionnels forestiers sont des indépendants ou des micro-entreprises qui ne sont pas légalement obligés d'avoir des protocoles ou des modèles standardisés.



Les items liés à cette catégorie sont souvent mis en œuvre de manière homogène: tous les scores des items se situent autour de 85%. Les différences entre les centres d'EFP et les professionnels sont mineures.



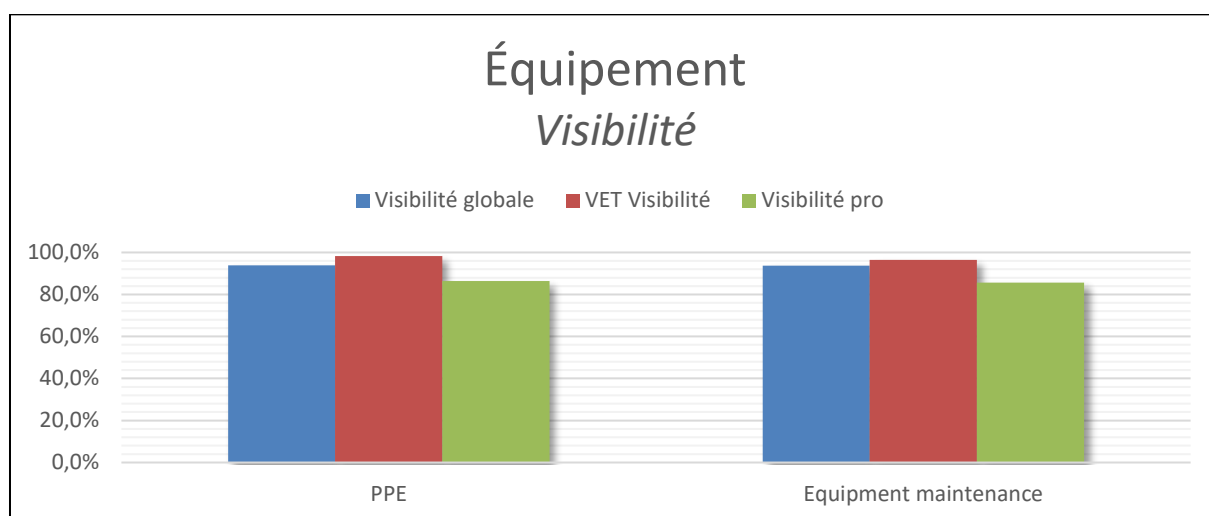
Par rapport aux autres catégories, les items liés à cette catégorie sont considérés comme peu intéressants: les scores obtenus se situent entre 48% et 58%. Ce manque d'intérêt est beaucoup plus prononcé chez les centres d'EFP que chez les professionnels pour qui cette catégorie reste intéressante.



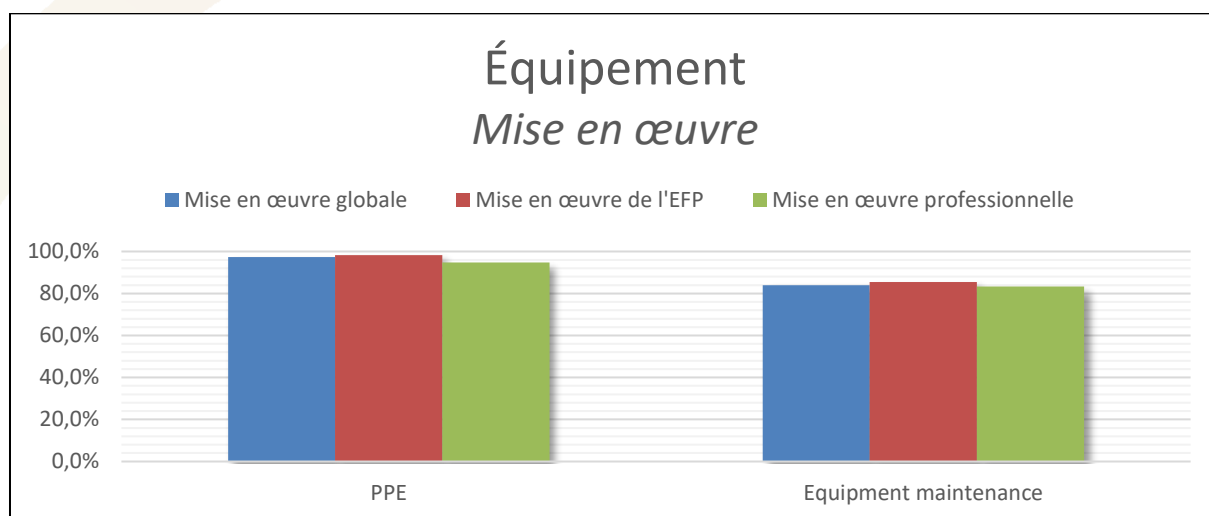
La valeur ajoutée des items liés à cette catégorie est perçue comme faible: leurs scores se situent entre 48% et 60%.

Nous ne commentons pas ici les différences entre les centres d'EFP et les professionnels. Nous avons calculé et affiché des scores pour cet indicateur, cependant, la taille de l'échantillon pour cet indicateur est insuffisante, les scores sont peu significatifs et ne reflètent probablement pas la réalité du terrain.

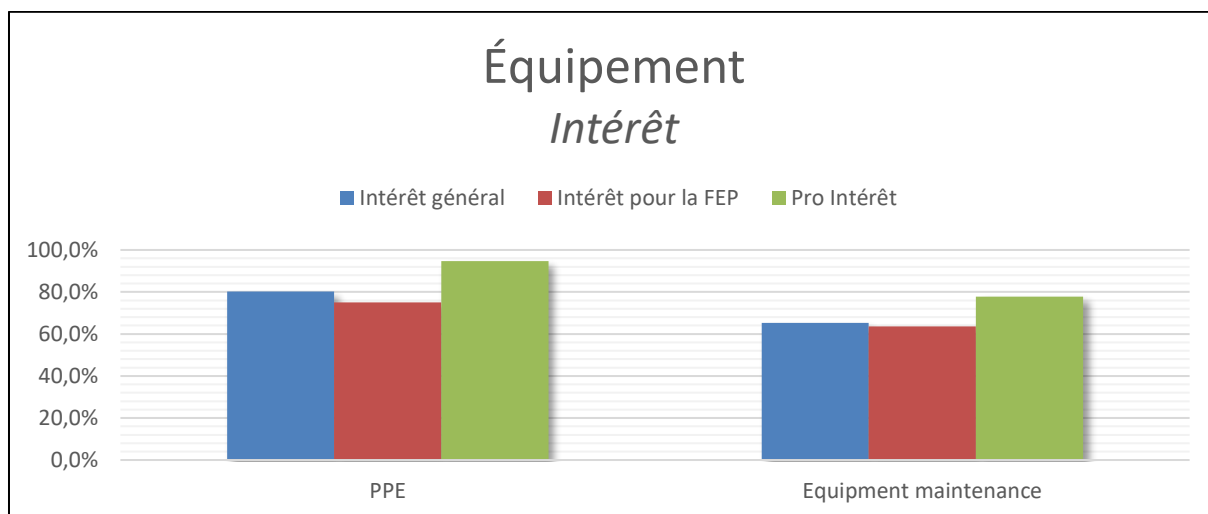
Équipement



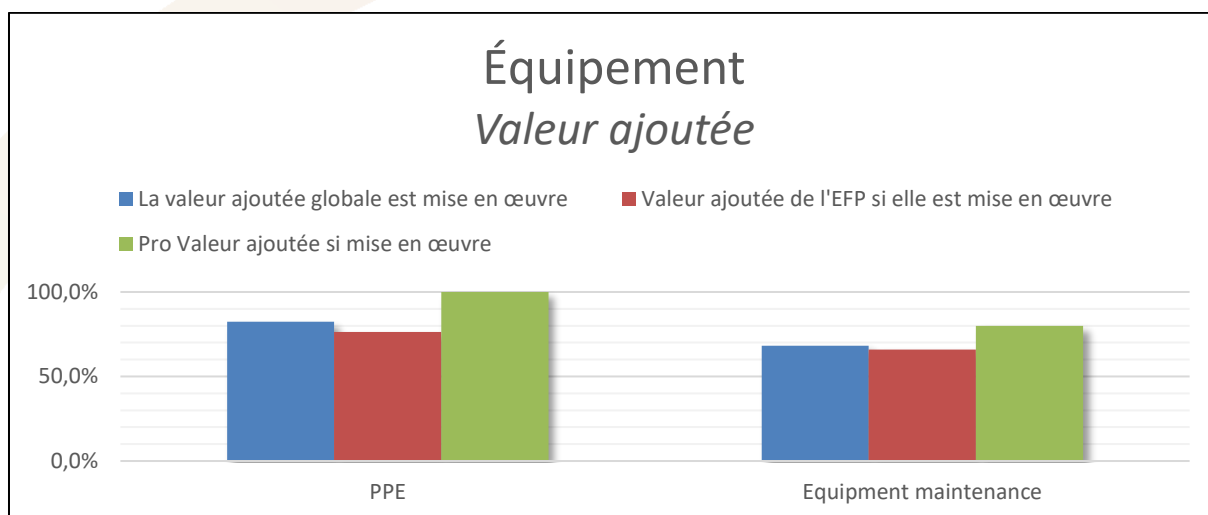
Cette catégorie comprend deux items qui sont très bien connus: scores de 94% pour les deux items. De plus, les centres d'EFP sont plus familiers avec cette catégorie que les professionnels.



Lorsqu'ils sont connus, ces items sont souvent mis en œuvre: les scores sont de 84% et 97%. Les différences entre les centres d'EFP et les professionnels ne sont pas très significatives.



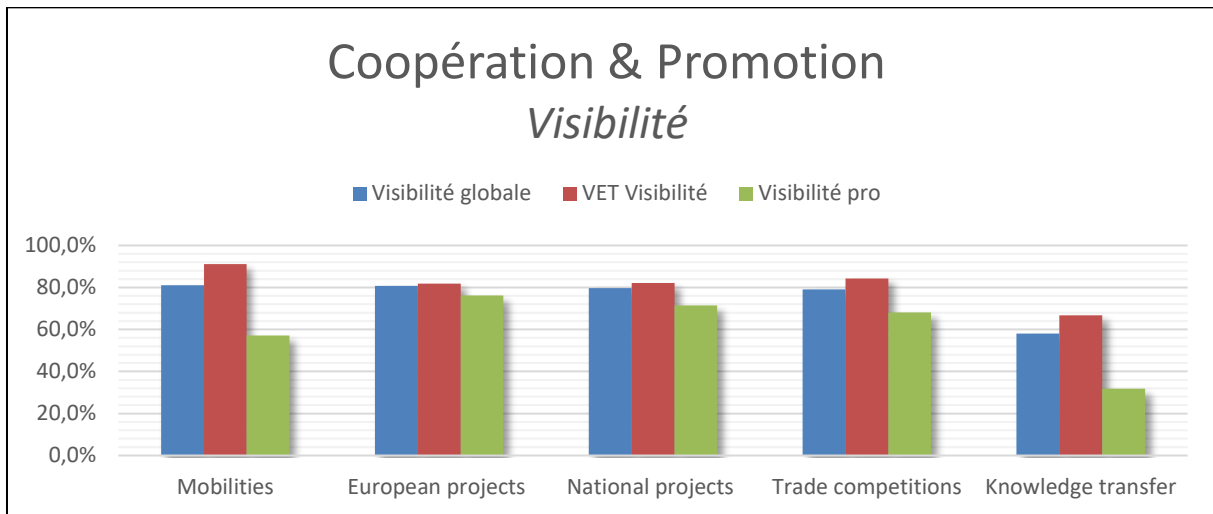
Par rapport aux autres catégories, celui de l'*équipement* est jugé très intéressant: les scores des items sont de 80% et 65%. Les professionnels y perçoivent plus d'intérêt que les centres d'EFP.



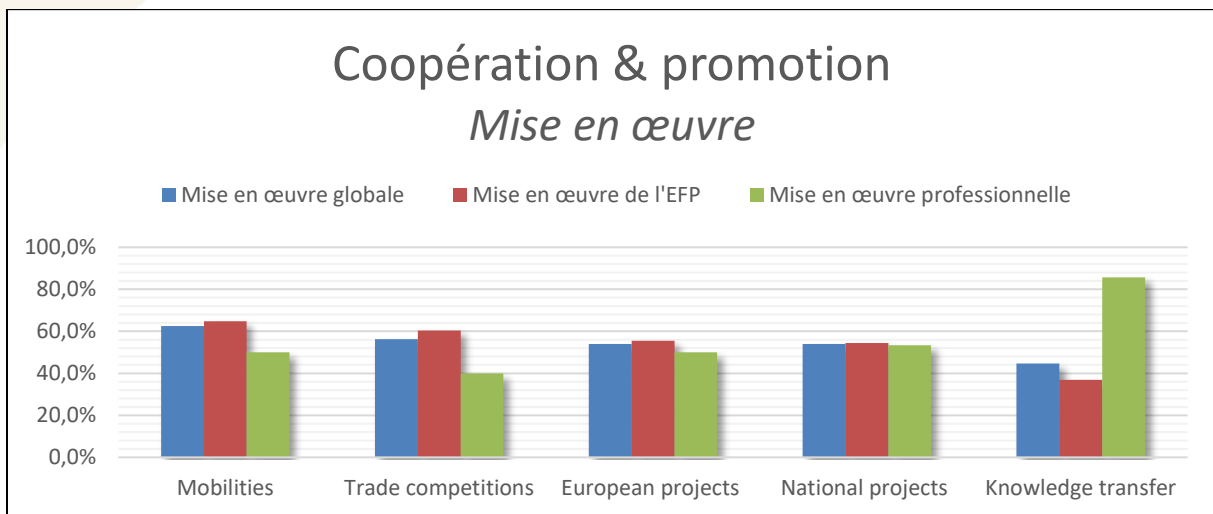
La valeur ajoutée de ces items est plutôt bonne: les scores sont de 82% et 68%.

Nous ne commentons pas ici les différences entre les centres d'EFP et les professionnels. Nous avons calculé et affiché des scores pour cet indicateur, cependant, la taille de l'échantillon pour cet indicateur étant insuffisante, les scores ne sont pas très significatifs et ne reflètent probablement pas la réalité du terrain.

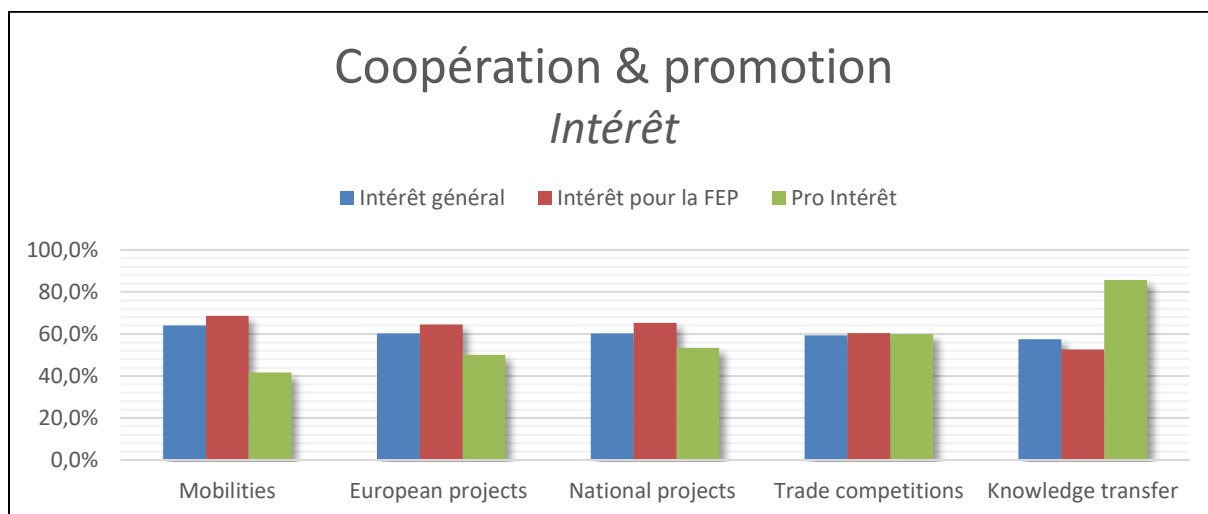
Coopération & Promotion



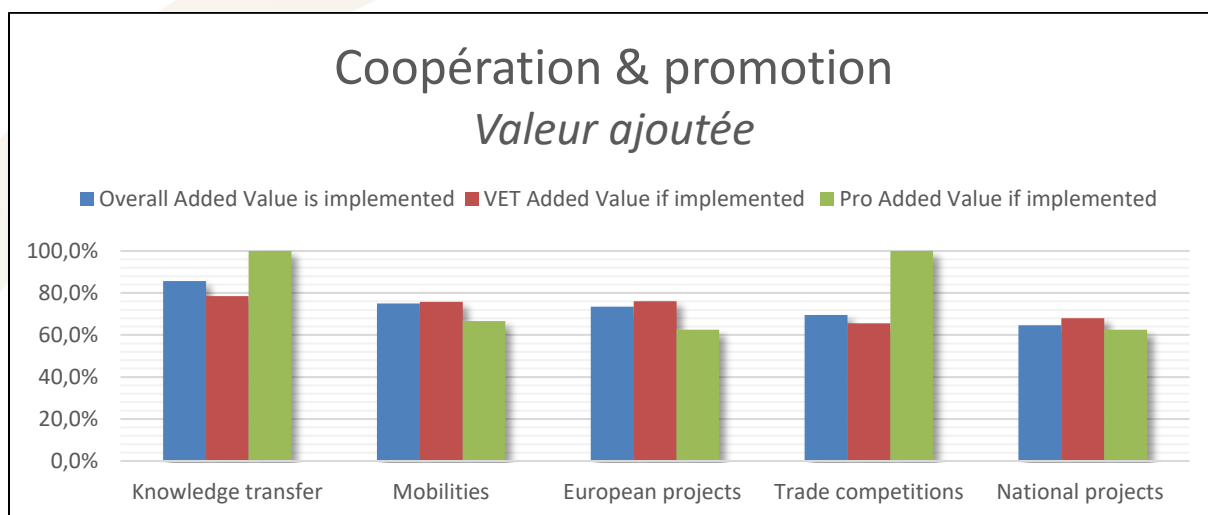
La catégorie *Coopération & Promotion* obtient de bons scores de visibilité: entre 81% et 58%. Cependant, un item est beaucoup moins visible que les autres: l'item "Transfert de connaissances". En général, les centres d'EFPP sont plus au fait des Bonnes Pratiques liées à cette catégorie que ne le sont les professionnels.



La mise en œuvre des items associés à cette catégorie est plutôt faible: entre 44% et 62%. Les centres d'EFPP, lorsqu'ils connaissent les items associés à cette catégorie, les mettent en œuvre plus souvent que les professionnels. Néanmoins, l'item "Transfert de connaissances" constitue une exception notable avec un score élevé pour les professionnels et un score faible pour les centres d'EFPP.



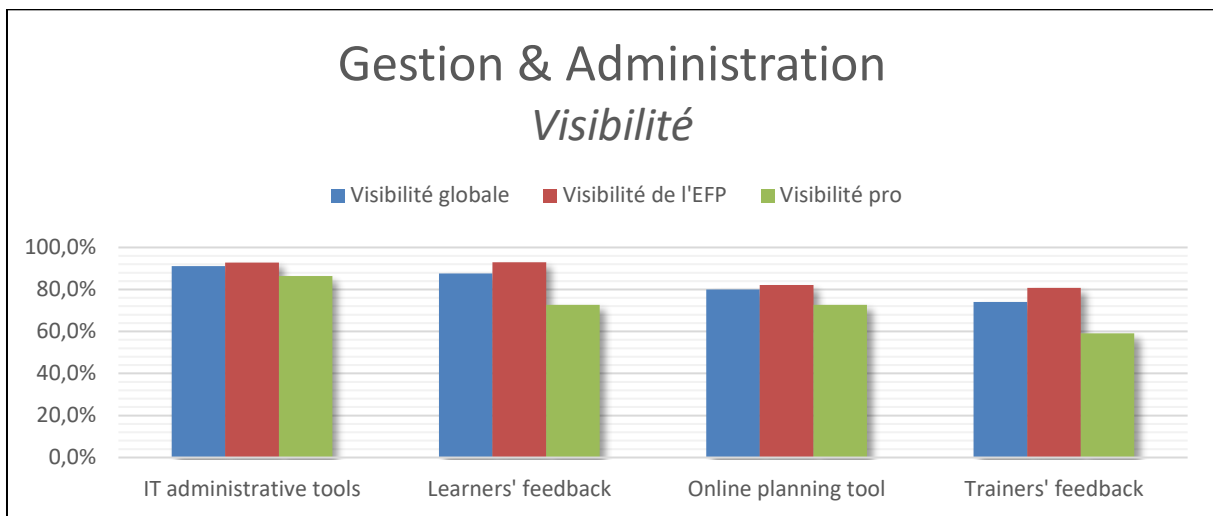
Les scores d'intérêt sont très moyens : entre 57% et 64%. En général, les centres d'EFP sont les plus intéressés par cette catégorie, tandis que les professionnels sont intéressés par l'item "Transfert de connaissances".



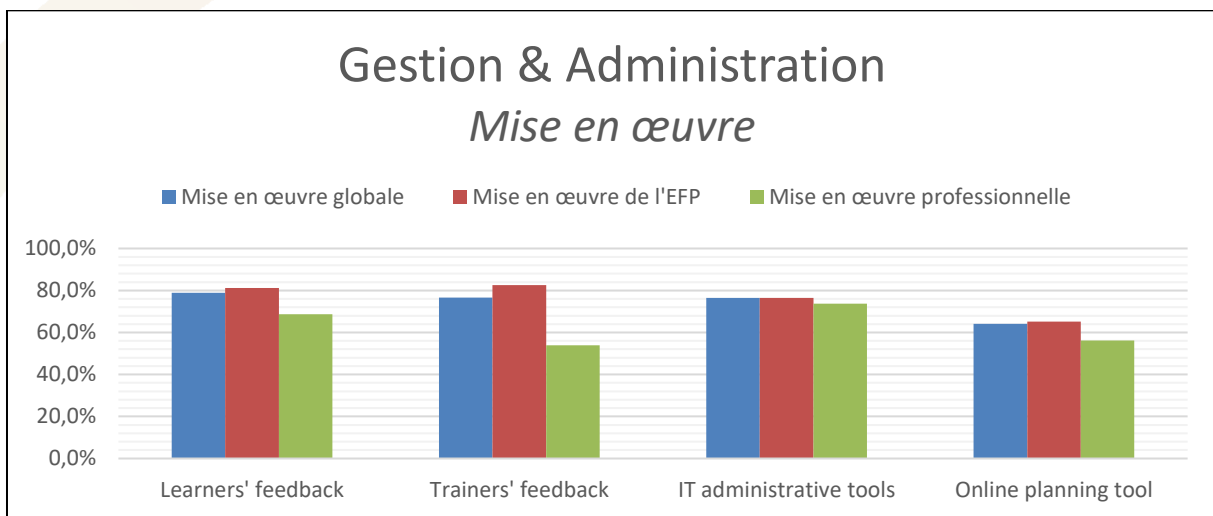
En général, les scores pour cet indicateur sont bons: entre 86% et 65%.

Nous ne commentons pas ici les différences entre les centres d'EFP et les professionnels. Nous avons calculé et affiché des scores pour cet indicateur, cependant, la taille de l'échantillon pour cet indicateur étant insuffisante, les scores ne sont pas très significatifs et ne reflètent probablement pas la réalité du terrain.

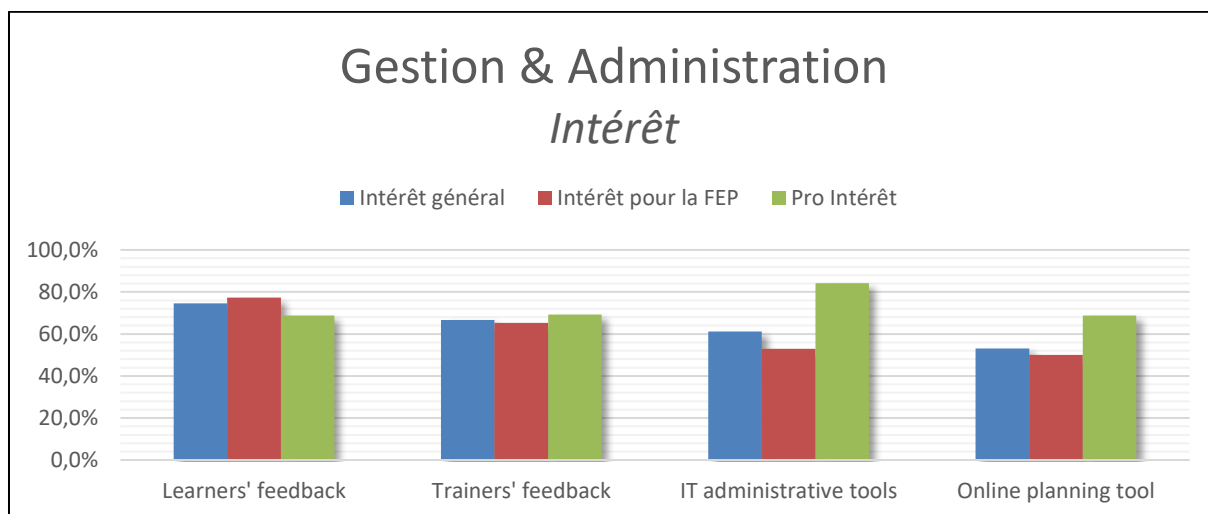
Gestion & administration



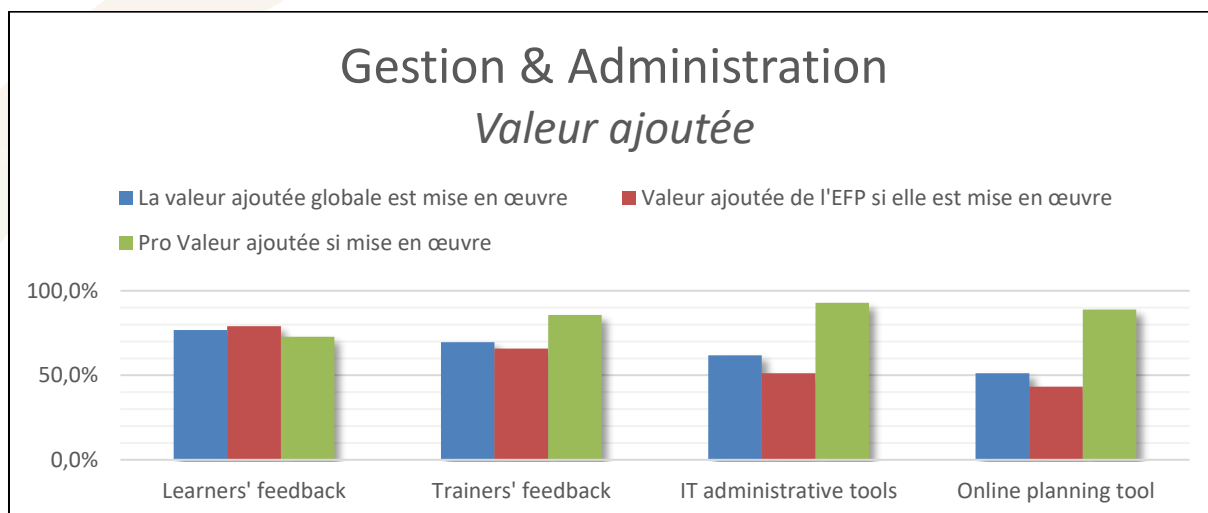
Le taux de visibilité varie fortement selon l'item: les scores vont de 91% à 74%. En général, les professionnels sont moins conscients de cette catégorie que ne le sont les centres d'EFP.



Les items relatifs à cette catégorie sont souvent mis en œuvre lorsqu'ils sont connus: les scores se situent entre 64% et 79%. Cependant, il existe encore une marge de progression importante en termes de sensibilisation à cette catégorie. Ceci est particulièrement vrai pour les items relatifs à l'évaluation de la formation par les apprenants et les formateurs. On constate que les centres de formation ont mis en place des systèmes d'amélioration continue des formations qui incluent le feedback des apprenants et des formateurs.



L'intérêt pour cette catégorie est très variable selon l'item: les scores varient de 53% à 75%. L'intérêt pour les centres d'EFP ou les professionnels varie d'un item à l'autre. Par exemple, pour les centres d'EFP, il y a un fort intérêt à prendre en compte l'avis des apprenants. Pour les professionnels, disposer d'outils administratifs numériques est beaucoup plus important.



En général, la valeur ajoutée perçue est plutôt faible par rapport aux autres catégories. Elle est également mitigée selon les items: les scores varient entre 77% et 51%.

Nous ne commentons pas ici les différences entre les centres d'EFP et les professionnels. Nous avons calculé et affiché des scores pour cet indicateur, mais comme la taille de l'échantillon pour cet indicateur est insuffisante, les scores ne sont pas très significatifs et ne reflètent probablement pas la réalité sur le terrain.

3.4. Perspectives à long terme

Cette analyse permet une évaluation sommaire des Bonnes Pratiques forestières. Cependant, l'échantillon interrogé semble être trop petit pour que des conclusions sérieuses puissent être tirées.

Dans une perspective à long terme, et compte tenu de la reproductibilité de notre méthodologie, nos indicateurs pourraient être pertinents pour l'analyse d'un questionnaire diffusé à plus grande échelle. Dans le cadre d'un renouvellement de cette expérience, avec la mise en œuvre d'un nouveau questionnaire à plus grande échelle, l'application de nos indicateurs pourrait permettre de renseigner les différences entre pays concernant la connaissance, la mise en œuvre et la perception de la valeur ajoutée apportée par chacun des items. Ils pourraient également permettre d'identifier les différences entre les différents professionnels du secteur.

L'adaptation de notre outil à des échantillons plus larges ou différents (différents profils professionnels et/ou différentes nationalités), nous permettrait d'identifier et de mesurer les évolutions futures des meilleures pratiques forestières.

Pour compléter nos résultats, la mise en œuvre d'une approche de collecte et d'analyse de données qualitatives nous permettrait d'affiner à la fois l'identification de nouvelles Bonnes Pratiques et la compréhension des obstacles à la mise en œuvre des Bonnes Pratiques que nous avons déjà identifiées.

Conclusions

Sur la base des informations de l'enquête, un ensemble de 28 fiches de "Bonnes Pratiques" a été synthétisé. Ces fiches sont des résumés courts et concis qui se lisent facilement et peuvent intéresser les utilisateurs potentiels:

- Les directeurs de centres de formation les utiliseront afin de vérifier si les Bonnes Pratiques mentionnées doivent être mises en œuvre dans leur centre de formation pour améliorer la qualité de la formation.
- Les formateurs, pour améliorer leur propre formation ou leçon
- Le grand public pour se familiariser avec l'univers de la formation forestière

Leur objectif est de faciliter la compréhension par les centres de formation et les professionnels de la valeur ajoutée et de l'utilité des initiatives européennes existantes liées aux Bonnes Pratiques qui ont déjà prouvé leur efficacité et leur pertinence. Nous espérons ainsi convaincre les centres d'EFP de mettre en œuvre les Bonnes Pratiques là où elles peuvent être utiles et nécessaires dans leurs centres de formation.

L'enquête n'a pas apporté beaucoup de nouvelles Bonnes Pratiques, mais celles proposées dans les réponses à l'enquête étaient intéressantes et ont donné des idées supplémentaires et des clarifications lors de l'élaboration des fiches de Bonnes Pratiques.

En outre, sur la base des résultats de l'enquête, certaines personnes qui avaient répondu ont été recontactées par courrier électronique ou par téléphone afin de clarifier ou d'expliquer leur réponse, de proposer d'autres idées ou de discuter avec elles d'autres Bonnes Pratiques. Cela a permis d'obtenir des informations parfois surprenantes. Par exemple: certains responsables de centres de formation n'appliquent pas encore certaines Bonnes Pratiques pour des raisons financières ou parce que cela implique des dépenses supplémentaires, comme par exemple pour les certificats ECC/EFESC ou certains produits durables ou respectueux de l'environnement (huiles pour tronçonneuse).

Le traitement statistique des résultats des questionnaires, bien que restreint, a permis, de calculer des valeurs qui rendent lisibles les résultats des questionnaires et de dégager des tendances générales utilisables pour suivre l'évolution de la visibilité, de la mise en œuvre et de l'intérêt des acteurs du secteur forestier pour les Bonnes Pratiques forestières. À long terme et en répétant le processus, ces données pourraient être comparées à de nouvelles données.

Grâce à cet outil, les Bonnes Pratiques identifiées peuvent être évaluées dans leur évolution à court, moyen ou long terme.

Enfin, tout le travail collecté dans ce rapport et toutes les informations récoltés lors de cette phase du projet vont être réutilisés pour alimenter le travail des prochaines étapes du projet. En effet, un système d'évaluation et un cahier de charges vont être créés dans la deuxième phase du projet. Ces documents prendront en compte les Bonnes Pratiques en matière de Formation professionnelle forestière et d'élagage et mettront en évidence les critères pour devenir un Centre de Formation Forestière de Qualité.



Annexes

Annexe 1: Enquête concernant l'inventaire des Bonnes Pratiques et techniques.

Texte de l'introduction

Enquête concernant l'inventaire des Bonnes Pratiques et techniques

Chère madame, cher monsieur,

Pourrions-nous, s'il vous plaît, obtenir votre collaboration pour répondre à cette courte enquête qui est l'une des activités du projet dans le cadre du canal de subvention européen Erasmus KA2 : "Elite Forest Training-The European Quality Framework for Forestry Vocational Education & Training (VET) Centres".

L'objectif de cette enquête est de contribuer à l'inventaire des initiatives européennes de Bonnes Pratiques existantes au cours des 30 dernières années dans le domaine de la formation à la sylviculture et aux soins des arbres, et ce sous six angles différents :

- A. Sécurité et qualité
- B. Approche pédagogique/didactique
- C. Administrative
- D. Matériau
- E. Environnement
- F. Mise en réseau et promotion

Natuurinvest est l'un des partenaires du projet, en collaboration avec d'autres partenaires français et espagnols actifs dans le secteur de la sylviculture et des soins aux arbres.

L'objectif du projet est d'améliorer la qualité dans le domaine de la formation dans le secteur de la sylviculture et de l'entretien des arbres et de fournir des garanties du niveau

d'excellence des centres de formation et de certification forestière. Ceci afin de faciliter le recrutement d'une main d'œuvre qualifiée.

Pour plus d'informations sur le projet Elite Forest Training (EFT), veuillez consulter le lien suivant :.....

Veuillez répondre à ce questionnaire avant le 25 avril 2022. Cela prendra environ 6 minutes.

En remplissant l'enquête, vous avez la possibilité d'accéder aux documents finalisés du projet et à une liste de toutes les Bonnes Pratiques collectées au niveau européen dès qu'ils seront livrés.

Merci beaucoup d'avance pour votre contribution.

Vous avez d'autres questions ? Veuillez envoyer un message à.....

Cordialement,

L'équipe du projet EFT

Questionnaire/enquête

Informations personnelles

Veuillez indiquer :

Pays :

Nom de l'organisation/société :

Secteur dans lequel vous opérez : * indiquer plus d'un secteur !

- Foresterie
- Nature/Environnement
- Santé et sécurité
- Formation/coaching ou éducation
- Autre... [zone de texte]

Ce projet EU-Erasmus KA2 vient de débuter et se poursuivra jusqu'en 2023. Pour nous, vous faites partie d'un groupe cible pertinent. Si vous souhaitez être impliqué dans les activités futures ou recevoir les documents de Bonnes Pratiques fournis par ce projet, veuillez indiquer votre adresse électronique :

Inventaire des initiatives de Bonnes Pratiques de l'UE

Les Bonnes Pratiques sont des approches, des principes de gestion, des processus ou des méthodes supérieurs qui conduisent à un résultat exceptionnel. Ce sont des occasions de découvrir les Bonnes Pratiques d'autres organisations et d'apprendre des autres.

Veuillez évaluer les exemples d'initiatives de Bonnes Pratiques mentionnés ci-dessous dans les différents catégories en utilisant le score le plus approprié pour votre organisation :

score 1 : inconnu

score 2 : connu mais non mis en œuvre dans votre organisation

score 3 : désir de mise en œuvre dans le futur

score 4 : mis en œuvre dans votre organisation sans valeur ajoutée

Score 5 : mis en œuvre dans votre organisation avec une valeur ajoutée significative

- Exemples de Bonnes Pratiques dans la catégorie Sécurité et qualité :

1. Le personnel a régulièrement mis à jour sa formation aux premiers secours et à la prévention des incendies.

2. Politiques publiées (par exemple sur la sécurité et la santé)

3. Formation à la tronçonneuse conformément aux normes européennes pour les tronçonneuses (ECS) de l'EFESC.

4. Évaluation des tronçonneuses en vue de leur certification conformément aux normes européennes pour les tronçonneuses (ECC) et à la procédure de l'EFESC.

5. Formation aux soins des arbres conformément à la norme européenne de l'EAC relative aux travailleurs de l'arbre.

6. Examens de soins aux arbres conformément à la norme et à la procédure européenne de l'EAC pour les travailleurs des arbres.

Quelles sont les AUTRES BONNES PRATIQUES ou INITIATIVES dont vous avez connaissance et que vous utilisez ? Veuillez les énumérer ici pour la catégorie Sécurité & Qualité (réponse ouverte/expliquez-la)

Nom/titre et petite description :

Où trouver de plus amples informations :

Y a-t-il un lien avec un projet européen/créé par un projet européen :

Utilisation du cabinet (case à cocher) :

- Je les utilise moi-même
- J'ai lu à leur sujet
- J'ai participé à un atelier/étude sur ce thème
- Je l'aborde principalement "en théorie" : lecture d'articles, de livres, ... sur le thème
- Je suis assez activement impliqué : participation à des ateliers/journées d'étude, etc.
- J'enseigne (professionnellement)
- Je suis les cours
- Autre

Valeur ajoutée/problèmes qu'il résout :

- Exemples de Bonnes Pratiques dans la catégorie Approche pédagogique/didactique :

7. Suivre régulièrement et réévaluer les cours de formation des formateurs (par le personnel ou l'organisation interne ou externe)

8. Participation à des projets européens liés au transfert de connaissances et de formation (TCF), par exemple Forest Edu Trainer, Train the Trainer, BLEFT, etc.

9. Proposer des méthodes d'apprentissage innovantes, par exemple l'apprentissage mixte, l'apprentissage en ligne, etc.

10. Disposer d'un système de gestion de la formation (système LMS) (ex : "mon environnement d'apprentissage", catégorie, formations suivies, certificats obtenus, enseignant & étudiant)

11. Utilisation d'outils de formation innovants et interactifs (case à cocher)

- Installations audio (Microphone, écouteurs, audiophone pendant les excursions)
- Installations d'images (vidéos, appareil photo, photos)
- Technologie de réalité virtuelle, simulateur :
- Quiz
- Autre

Quelles sont les AUTRES BONNES PRATIQUES ou INITIATIVES dont vous avez connaissance ? Veuillez les énumérer pour la catégorie Approche pédagogique/didactique (réponse ouverte/expliquez-la)

Nom/titre et petite description :

Où trouver de plus amples informations :

Y a-t-il un lien avec un projet européen/créé par un projet européen ?

Utilisation du cabinet (case à cocher) :

- Je les utilise moi-même
- J'ai lu à leur sujet
- J'ai participé à un atelier/étude sur ce thème
- Je l'aborde principalement "en théorie" : lecture d'articles, de livres, ... sur le thème
- Je suis assez activement impliqué : participation à des ateliers/journées d'étude, etc.
- J'enseigne (professionnellement)
- Je suis les cours
- Autre

Valeur ajoutée/problèmes qu'il résout :

- Exemples de Bonnes Pratiques dans la catégorie Administrative :

12. Disposer d'outils administratifs et informatiques performants

13. Disposer d'un puissant outil de planification en ligne sous forme de calendrier (par exemple : vue d'ensemble de toutes les formations passées et futures par formateur ou en tant que gestionnaire de contenu (édition de formateurs)).

14. Disponibilité des documents et du matériel pédagogique nécessaires (par exemple : documents de rapport en cas de dommage, (presque) accident, règles de prévention...)

15. Disponibilité des manuels (par exemple : liste des étudiants/présence, système d'évaluation...)

16. Propre procédure d'assurance qualité pour les instructeurs et les évaluateurs ;

17. Propre procédure de soins de qualité pour les évaluations (système d'évaluation des clients)

Quelles sont les AUTRES BONNES PRATIQUES ou INITIATIVES dont vous avez connaissance ? Veuillez les énumérer pour la catégorie Administrative (réponse ouverte/expliquez-la)

Nom/titre et petite description :

Où trouver de plus amples informations :

Y a-t-il un lien avec un projet européen/créé par un projet européen ?

Utilisation du cabinet (case à cocher) :

- Je les utilise moi-même
- J'ai lu à leur sujet
- J'ai participé à un atelier/étude sur ce thème
- Je l'aborde principalement "en théorie" : lecture d'articles, de livres, ... sur le thème

- Je suis assez activement impliqué : participation à des ateliers/journées d'étude, etc.
- J'enseigne (professionnellement)
- Je suis les cours
- Autre

Valeur ajoutée/problèmes qu'il résout :

- Exemples de Bonnes Pratiques dans la catégorie de Matériaux :

18. Disposer de machines et d'outils courants adaptés au travail, inspectés conformément aux exigences du fabricant et/ou de la directive "Machines".

19. Avoir, ou avoir un accord avec, l'équipement de protection individuelle nécessaire et conforme à la norme.

20. Disposer des ressources nécessaires (par exemple, l'accès aux arbres)

Quelles sont les AUTRES BONNES PRATIQUES ou INITIATIVES dont vous avez connaissance ? Veuillez les énumérer pour la catégorie Matériel (réponse ouverte/expliquez-la)

Nom/titre et petite description :

Où trouver de plus amples informations :

Y a-t-il un lien avec un projet européen/créé par un projet européen :

Utilisation du cabinet (case à cocher) :

- Je les utilise moi-même
- J'ai lu à leur sujet
- J'ai participé à un atelier/étude sur ce thème
- Je l'aborde principalement "en théorie" : lecture d'articles, de livres, ... sur le thème
- Je suis assez activement impliqué : participation à des ateliers/journées d'étude, etc.
- J'enseigne (professionnellement)

- Je suis les cours
- Autre

Valeur ajoutée/problèmes qu'il résout :

• Exemples de Bonnes Pratiques dans la catégorie Environnement:

21. Une politique d'achat a été créée qui inclut des critères environnementaux liés à l'huile pour les machines, au carburant, aux machines, à la faible consommation d'électricité.

22. Une politique d'achat a été créée qui inclut des critères environnementaux pour les matériaux issus de la forêt et des arbres : Mobilier, papier et leur origine durable (PEFC, FSC ou équivalent).

23. Des systèmes de refroidissement et de chauffage utilisant des énergies durables et garantissant de faibles émissions de carbone. Biomasse durable certifiée (PEFC ou équivalent), électricité verte, etc.

24. Intégration dans le programme de formation d'informations sur les exigences en matière de gestion durable des forêts et leur application pratique. Exemple : Les exigences du PEFC

25. Mettre en place une démarche qualité (charte qualité, certification, label, etc.) au sein de votre organisation, par exemple PEPC, FSC, etc.

Quelles sont les AUTRES BONNES PRATIQUES ou INITIATIVES dont vous avez connaissance ? Veuillez les énumérer pour la catégorie Environnement (réponse ouverte / expliquer)

Nom/titre petite description :

Où trouver de plus amples informations :

Y a-t-il un lien avec un projet européen/créé par un projet européen :

Utilisation du cabinet (case à cocher) :

- Je les utilise moi-même
- J'ai lu à leur sujet

- J'ai participé à un atelier/étude sur ce thème
- Je l'aborde principalement "en théorie" : lecture d'articles, de livres, ... sur le thème
- Je suis assez activement impliqué : participation à des ateliers/journées d'étude, etc.
- J'enseigne (professionnellement)
- Je suis les cours
- Autre

Valeur ajoutée/impact/résultat/problèmes qu'il résout :

• Exemples de Bonnes Pratiques dans la catégorie "Mise en réseau et promotion" :

26. Participation à tout prix de promotion de l'entrepreneuriat/des entreprises qui motive le développement professionnel des étudiants et des centres (d'EFP) dans la promotion de l'entrepreneuriat et des petites entreprises au niveau national, régional et local.

27. Participation à des projets nationaux

28. Participation à des projets européens

29. Participation/organisation des apprenants et du personnel

Quelles sont les AUTRES BONNES PRATIQUES ou INITIATIVES dont vous avez connaissance ? Veuillez les énumérer pour la catégorie Mise en réseau et promotion (réponse ouverte / expliquer)

Nom/titre et petite description :

Où trouver de plus amples informations :

Y a-t-il un lien avec un projet européen/créé par un projet européen. Quel projet ?
Veuillez résumer

Utilisation du cabinet (case à cocher) :

- Je les utilise moi-même
- J'ai lu à leur sujet
- Je l'ai développé

- J'ai participé à un atelier/étude sur ce thème
- Je l'aborde principalement "en théorie" : lecture d'articles, de livres, ... sur le thème
- Je suis assez activement impliqué : participation à des ateliers/journées d'étude, etc.
- J'enseigne (professionnellement)
- Je suis les cours
- Autre

Valeur ajoutée/impact/résultat de cette technique, problèmes qu'elle résout :

Dans quelle mesure pensez-vous qu'il est important d'être conscient de la catégorie pratique de ces techniques de Bonnes Pratiques afin de pouvoir fonctionner correctement ? Veuillez motiver pourquoi cela est important ou non pour vous.

Si non : pourquoi ? (question ouverte)

Si oui : comment le définissez-vous ? (question ouverte)

Souhaitez-vous faire d'autres commentaires, ajouts ou considérations concernant ce questionnaire ? Allez-y, s'il vous plaît (question ouverte)

Merci de votre participation !

Annexe 2 : Aperçu des fiches de Bonnes Pratiques initiales et à fusionner

CATÉGORIE	LES BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES PAR L'ENQUÊTE	BONNES PRATIQUES DÉFINIES
ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Certification de développement durable • Approche de la qualité de l'environnement 	Certification de développement durable
	<ul style="list-style-type: none"> • Implication dans les projets environnementaux/durables 	Implication dans les projets environnementaux
	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des étudiants en sylviculture à l'environnement naturel et à la gestion durable des forêts. 	Les apprenants comme agents de lutte contre le changement climatique
	<ul style="list-style-type: none"> • Recyclage 	Impact environnemental Recyclage
	<ul style="list-style-type: none"> • Critères environnementaux dans la politique d'achat • Critères de certification de l'AFD dans la politique d'achat 	Politique d'achat durable
	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de ressources renouvelables 	Utilisation de ressources renouvelables
	ÉQUIPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Équipement de formation interactive • Pédagogies centrées sur l'apprenant et gamification
<ul style="list-style-type: none"> • Bibliothèques et ressources spécialisées 		Création d'une bibliothèque ou d'un centre de ressources spécialisé

	<ul style="list-style-type: none"> • Un équipement à la pointe de la technologie 	Mise à jour des équipements
GESTION & ADMINISTRATION	<ul style="list-style-type: none"> • Outil de certification ISO pour l'exploitation et la gestion des centres de formation professionnelle • Processus de gestion de la qualité • Manuel de référence pour les programmes de gestion • Procédure interne d'assurance qualité • Soutien et modèles d'administration et de gestion • Outils informatiques administratifs • Outils de planification 	Processus de gestion de la qualité
	<ul style="list-style-type: none"> • Processus de recrutement • Programme d'induction 	Processus de recrutement
COOPÉRATION & PROMOTION	<ul style="list-style-type: none"> • Travail collaboratif pour l'amélioration des compétences • Participation à des projets nationaux et européens • Participation à des réseaux européens 	Collaborer pour l'amélioration des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à des événements liés à la foresterie et aux forêts • Participation à des concours sectoriels 	Participation à des événements liés à la foresterie et aux forêts
	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilités européennes 	Mobilités européennes

SÉCURITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Certificats spécifiques de sûreté et de sécurité • Formations en matière de sûreté et de sécurité • Techniques SRT 	Anticipation des risques liés à la sécurité
	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des machines 	Maintenance des machines
	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des risques 	Évaluation des risques
	<ul style="list-style-type: none"> • Coordinateur de la sécurité interne • Calendrier de sécurité 	Gestion interne de la sécurité
	<ul style="list-style-type: none"> • Protocoles d'accidents et de presque accidents • Protocoles de sécurité 	Protocoles de sécurité
	<ul style="list-style-type: none"> • Culture de la prévention • Discussions sur la sûreté et la sécurité • Rappels de sûreté et de sécurité 	Culture de la prévention
	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du langage des signes dans la formation à la tronçonneuse 	Communication par des signes dans la formation à la tronçonneuse
ACCESSIBILITE	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation aux troubles DYS/TDAH 	Adaptation aux troubles SLD/TDAH
	<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité 	Accessibilité physique

FORMATION

<ul style="list-style-type: none">• Rythme alternatif• Gestion de l'apprentissage• Visites et conférences de professionnels (double apprentissage)	Apprentissage
<ul style="list-style-type: none">• ECC	Formation à la tronçonneuse et évaluations pour la certification selon les normes européennes de la tronçonneuse (ECS-ECC) et la procédure de l'EFESC
<ul style="list-style-type: none">• L'apprentissage en ligne et l'apprentissage mixte• Plate-forme d'apprentissage en ligne	Apprentissage en ligne et hybride
<ul style="list-style-type: none">• ETW	Qualification "European tree worker" (ETW)
<ul style="list-style-type: none">• Chantier pédagogique• Contenu pratique de la formation (faible ratio dans les groupes de pratique)	Chantiers pédagogiques
<ul style="list-style-type: none">• Former le formateur	Formation des formateurs

Annexe 3 : Cadre d'analyse

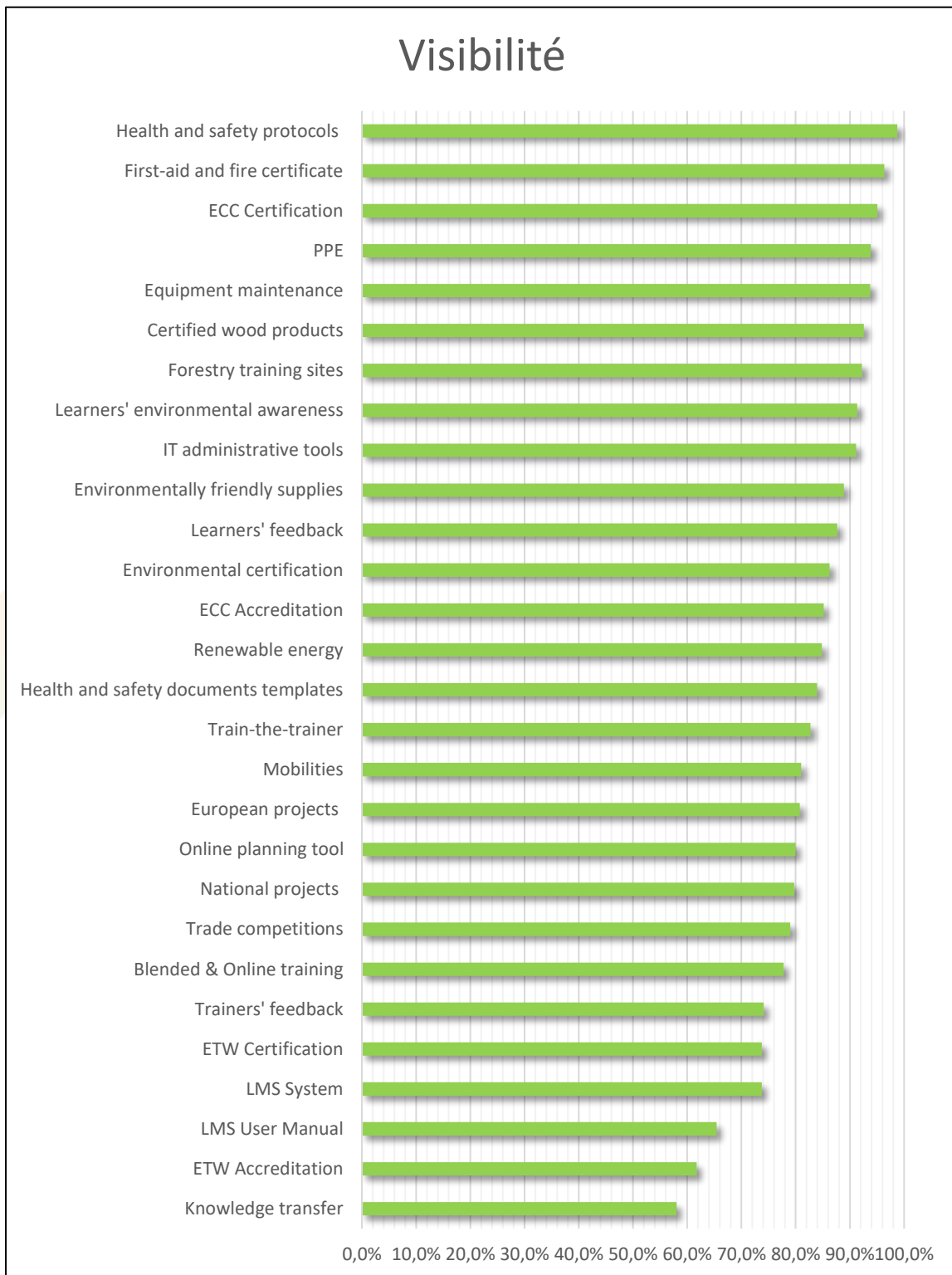
Catégorie	Bonne pratique	Item	Question de l'enquête
FORMATION	ECC-ECS	Certification ECC	Formation à la tronçonneuse conformément aux normes européennes pour les tronçonneuses (ECS) de l'EFESC.
		Accréditation ECC Centre de formation professionnelle	Évaluation des scies à chaîne en vue de leur certification conformément aux normes européennes pour les scies à chaîne (ECC) et à la procédure de l'EFESC.
	ETW	Certification ETW	Formation à l'entretien des arbres conformément à la norme européenne de l'EAC relative aux travailleurs de l'arbre.
		Accréditation de l'ETW	Examens de soins arboricoles conformément à la norme et à la procédure européennes de l'EAC pour les travailleurs arboricoles.
	Former les formateurs	Cours de formation des formateurs	Assister régulièrement aux cours de formation des formateurs (par le personnel ou l'organisation interne ou externe) et les réévaluer.
	Apprentissage en ligne et environnement mixte	Formation mixte et en ligne	Proposer des méthodes d'apprentissage innovantes, par exemple l'apprentissage mixte, l'apprentissage en ligne, etc.
		Systeme LMS	Disposer d'un système de gestion de la formation (système LMS) (ex : "mon environnement d'apprentissage", catégorie, formations suivies, certificats obtenus, enseignant & étudiant)
		Manuel d'utilisation du LMS	Disponibilité des manuels (par exemple : liste des

			étudiants/présence, système d'évaluation...)
	Chantier pédagogique	Des sites de formation forestière variés et professionnels	disposer des ressources nécessaires (par exemple, l'accès aux arbres)
ENVIRONNEMENT	Politique d'achat durable	Consommables avec des critères environnementaux	Une politique d'achat a été créée qui inclut des critères environnementaux liés à l'huile pour les machines, au carburant, aux machines, à la faible consommation d'électricité.
		Produits en bois certifiés (PEFC ou autre)	Une politique d'achat a été créée qui inclut des critères environnementaux pour les matériaux issus de la forêt et des arbres : Meubles, papier et leur origine durable (PEFC, FSC ou équivalent).
	Utilisation de ressources renouvelables	Les énergies renouvelables au centre	Systèmes de refroidissement et de chauffage utilisant des énergies durables et garantissant de faibles émissions de carbone. Biomasse durable certifiée (PEFC ou équivalent), électricité verte, etc.
	Les stagiaires comme agents de lutte contre le changement climatique	Sensibilisation des apprenants à l'environnement	Intégration dans le programme de formation d'informations sur les exigences en matière de gestion durable des forêts et leur application pratique. Exemple : Les exigences du PEFC
	Certification en matière de développement durable	Certification environnementale	Mettre en place une démarche qualité (charte qualité, certification, label, etc.) au sein de votre organisation, par exemple PEPC, FSC, etc.

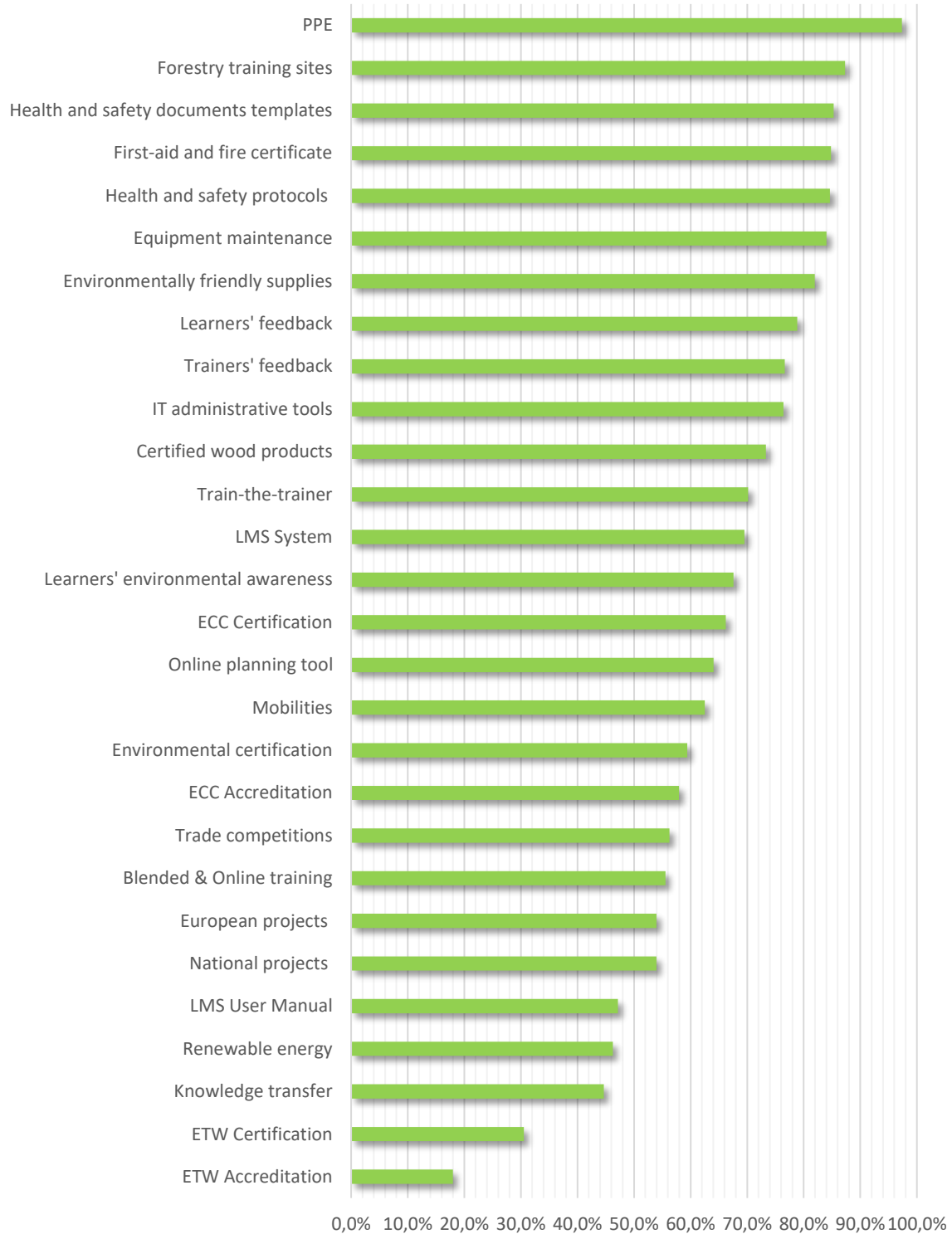
SÉCURITÉ	Se préparer aux problèmes de sûreté et de sécurité	Formation SST et incendie	Le personnel a régulièrement mis à jour sa formation aux premiers secours et à la prévention des incendies.
	Gestion interne de la sécurité	Protocoles de santé et de sécurité	Politiques publiées (par exemple sur la sécurité et la santé)
	Protocoles de sécurité	Documents et règles/protocoles standard : rapport d'incident/dommage, rapport d'accident et presque accident, règles de prévention...)	Disponibilité des documents et du matériel pédagogique nécessaires (par exemple : documents de rapport en cas de dommage, (presque) accident, règles de prévention...)
ÉQUIPEMENT	Un équipement à la pointe de la technologie	Matériel conforme aux réglementations et aux recommandations du fabricant	Disposer de machines et d'outils courants adaptés au travail, inspectés conformément aux exigences du fabricant et/ou de la directive "Machines".
		EPI conformément à la réglementation	Avoir, ou avoir un accord avec, l'équipement de protection individuelle nécessaire et conforme à la norme.
COOPÉRATION & PROMOTION	Participation à des événements liés à la foresterie et aux forêts	Participation à des concours commerciaux	Mettre en place une démarche qualité (charte qualité, certification, label, etc.) au sein de votre organisation, par exemple PEPC, FSC, etc ;
	Travail en collaboration	Projets européens pour le transfert de connaissances	Participation à des projets européens liés au transfert de connaissances et de formation (TCF), par exemple Forest Edu Trainer, Train the Trainer, BLEFT, etc.
		Participation à des projets nationaux	Participation à des projets nationaux

		Participation à des projets européens	Participation à des projets européens
	Mobilités européennes	Mobilités	Participation à des projets européens de mobilité
GESTION & ADMINISTRATION	Processus de gestion de la qualité + outils informatiques administratifs	Outils administratifs informatiques efficaces	Disposer d'outils administratifs et informatiques performants
		Outil de planification en ligne	Disposer d'un puissant outil de planification en ligne sous forme de calendrier (par exemple : vue d'ensemble de toutes les formations passées et futures par formateur ou en tant que gestionnaire de contenu (formateur rédacteur))
		Évaluations de la qualité par les formateurs	Propre procédure d'assurance qualité pour les instructeurs et les évaluateurs
		Procédure d'amélioration de la qualité de la formation sur la base des commentaires des apprenants	Propre procédure de soins de qualité pour les évaluations (système d'évaluation des clients)

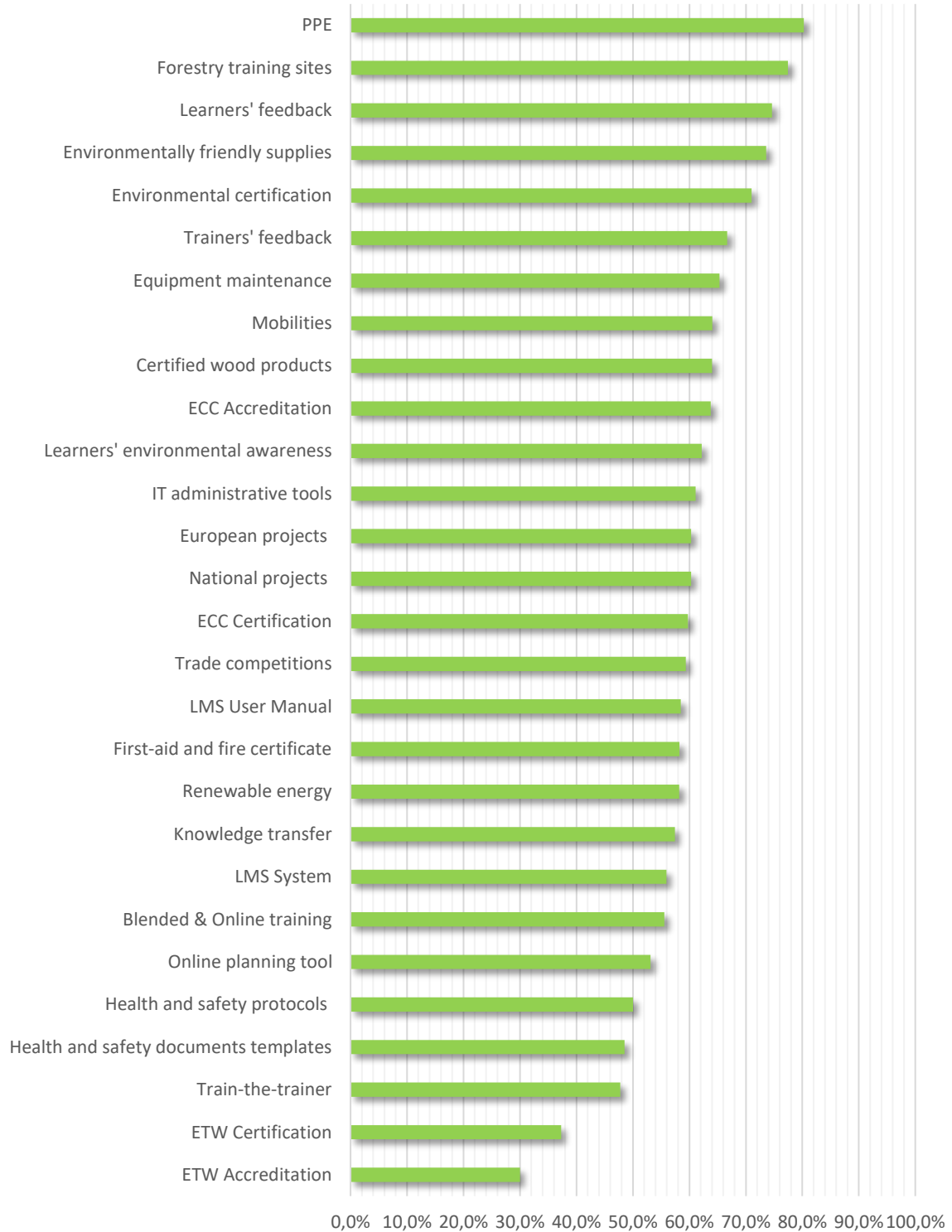
Annexe 4 : Analyse des données par indicateur



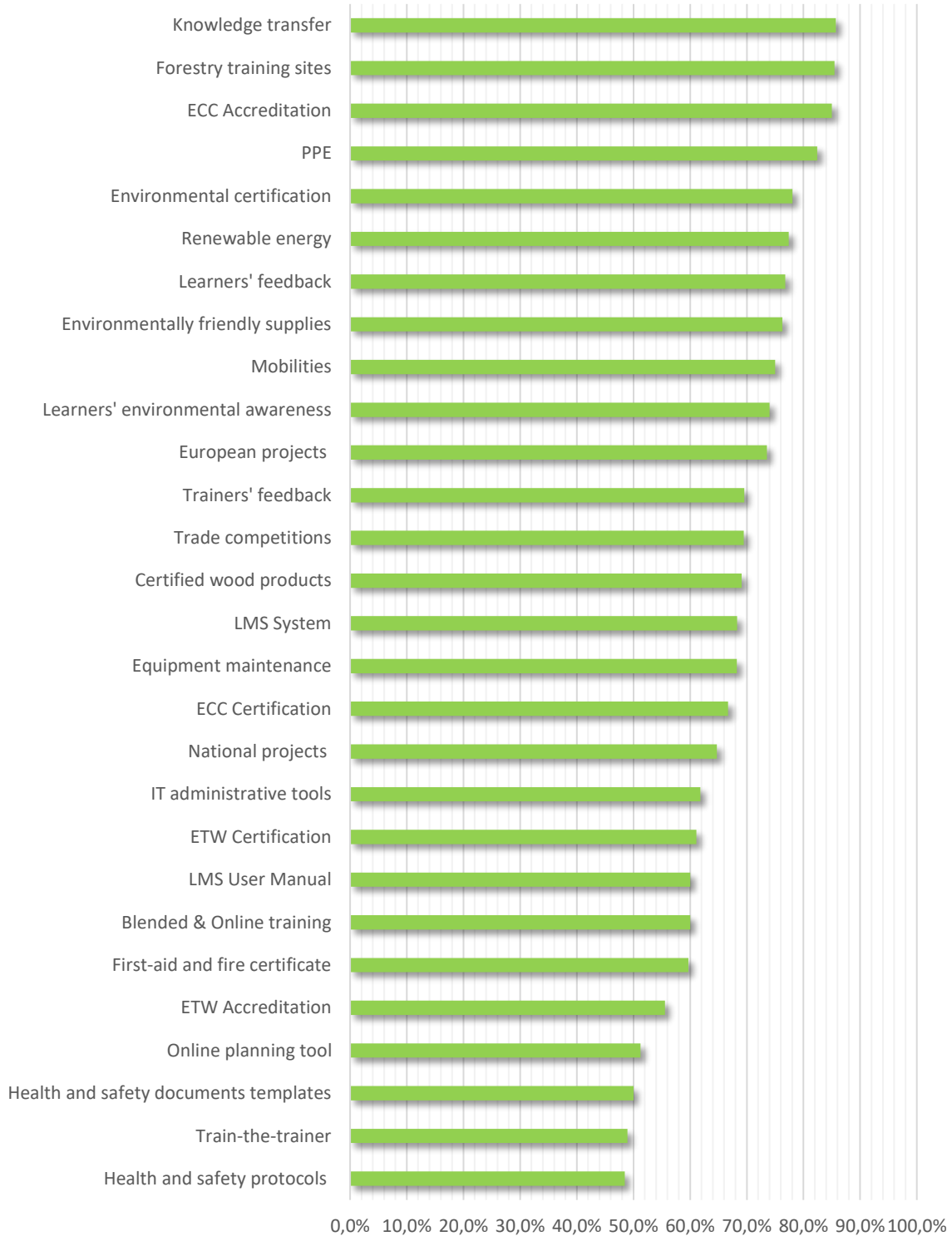
Mise en œuvre



Intérêt



Valeur ajoutée





Co-funded by
the European Union